Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 15 Ramadan 1442
27 Avril 2021

N° 34

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **974**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **974**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **978**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **983**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **986**
Avis aux créanciers..... **991**
Convocations
Sociétés anonymes **993**
Divers
Avis au public..... **1004**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV **1005**
Bilan de MAXULA PLACEMENT-SICAV **1008**
Bilan d'AL HIFADH-SICAV **1011**
Bilan de SICAV AXIS TRESORERIE..... **1014**
Bilan de FINACorp Obligataire SICAV..... **1017**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Constitution d'un Etablissement Individuel

Dénomination : Photographe Fatma FRIH

Siège : Avenue Combattant Suprême Immeuble BRIK - Monastir

Activité Principale : Photographe

Matricule fiscal : 0292400J date d'effet 01/01/2007

Registre de commerce : A113871996 date d'activité : 01/01/1996

Le Responsable : Fatma Frih

C.I.N N°04057041 délivrée à Tunis le 26/12/2019.

2021S00494SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Clinique El Amen Nabeul S.A

Capital social : 17848.600,000 DT

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 1236886N

RC : B3141752012

CNSS : 553499-17

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 5 avril 2021 enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis en date du 7 avril 2021 sous le numéro 21702667, quittance numéro M034756 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 15 avril 2021 sous le numéro 202131303, il a été décidé ce qui suit :

La nomination de Monsieur Khalil Ammar dans les fonctions de Président Directeur Général pour la durée de son mandat d'Administrateur qui arrive à échéance lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023 en lui conférant les pouvoirs délégués par le Conseil d'Administration, le Code des Sociétés Commerciales et les statuts.

2021R01107SANB2

Augmentation de capital

Notice d'information

L'IMMOBILIERE IRADA S.A

Selon l'article 164 du code des sociétés commerciales

Dénomination : L'IMMOBILIERE IRADA S.A

Forme : Société anonyme

Capital social : 6 000 000 DT en cours d'augmentation à 12 300 000 DT

Siège social : Résidence Les Ambassadeurs. Bloc A, 1er Etage, Rue de la Feuille d'Erable, Cité Les Pins - Les Berges du Lac II, 1053 Tunis - Tunisie

Objet social : La promotion immobilière

Durée de la société : 99 ans

Dépôt légal : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2021 a été déposée au Registre National des Entreprises - RNE le 15 avril 2021 sous le numéro ACO 1482021 où toute personne peut en prendre communication.

Modalité de l'augmentation de capital : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Mars 2021 a décidé une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 6 300 000 Dinars pour le porter de 6 000 000 Dinars à 12 300 000 Dinars, par émission de 630 000 actions nouvelles nominatives de 10 Dinars chacune, à libérer intégralement par compensation avec des créances certaines et échues.

Les actions nouvelles porteront jouissance du début de l'exercice en cours et seront assimilées aux actions anciennes.

Exercice du droit préférentiel de souscription : Les actionnaires actuels ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription prévue par le code des sociétés commerciales en faveur de deux actionnaires.

Délai ouvert pour la souscription : Le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à compter de la parution de la présente notice au JORT.

Dépôt de fonds : Les créances objet de conversion en capital sont logées dans des comptes courants associés ouverts sur les livres de la société l'IMMOBILIERE IRADA S.A et ont fait l'objet d'un certificat de libération établi par le conseil d'administration en date du 15 Mars 2021 et approuvé par le commissaire aux comptes, et ce, conformément aux dispositions de l'article 305 du code des sociétés commerciales.

2021401017SANB2

Mise à jour des statuts S.A

Golf de Tunisie

Capital : 8.900.000DT

IU : 0014437 A

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 18/3/2021 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 29/3/2021 sous le n°21801533 quittance n°M035723 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 6/4/2021 sous le numéro 202129187, il a été décidé de mettre à jour les statuts de la société.

2021401020SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

ZITOUNA CAPITAL

Société anonyme

Au capital social de : 500.000 DT

Siège social : Bloc A, 4ème étage, Résidence les Ambassadeurs

Rue de la Feuille d'Erable - Les Berges du Lac II - 1053 - Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1611875D

Affiliation CNSS : 602782-24

Montant de l'augmentation du capital social : 490.000 dinars en numéraire.

Objet social : la société a pour objet La gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 mars 2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis, en date du 31 mars 2021, enregistrement n°21802406 quittance n°3282, a été déposée au Registre National des Entreprises, en date du 6 avril 2021 sous le numéro AC01422021.

Nombre d'actions à souscrire : 4.900 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 100 DT chacune

Apport en nature : Néant

Avantage particuliers prévus statutairement : Néant

Les conditions d'admission aux Assemblées Générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet. Chaque membre de l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices.

En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leurs participations sociales dans le capital social de la société.

Lieu et banque : les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la Banque Zitouna, agence Centrale, sous le numéro : 25000000000086762917.

Délai de souscription : Soixante (60) jours à compter de la date de publicité de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

Modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion : La convocation de l'assemblée générale extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du code des sociétés commerciales et s'est tenue au siège social de la société.

2021401034SANB2

Notice d'information relative à l'augmentation du capital social

PRIMOIL SA

Au capital de : 26 704 500 DT

Bureau B3, Immeuble Emeraude, Avenue de La Bourse, Les Berges du Lac II, Tunis 1053 Tunisie

Identifiant unique : 1013512X/A/M/000

En vertu du PV de l'AGE du 18 décembre 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés le 23 Février 2021 sous le n°21701474 quittance n°1892, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n°AC01382021 en date du 29 Mars 2021.

Après avoir approuvé le rapport du conseil d'administration et pris acte du rapport spécial du commissaire aux comptes, il a été décidé d'augmenter le capital social par conversion de l'avance consentie par la Société GAP à la Société PRIMOIL pour un montant de trente cinq millions six cent quarante Mille Dinars (35.640.000) pour le porter à soixante deux millions trois cent quarante quatre mille 500 Dinars (62.344.500) par l'émission de cent dix mille (110.000) actions nouvelles, entièrement libérées de trois cent vingt quatre Dinars (304,639).

L'augmentation de capital se trouve ainsi réalisée et l'article quatre (4) des statuts est, en conséquence, modifié. L'assemblée générale extraordinaire délègue au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital.

2021401044SANB2

CAPSA CAPITAL PARTNERS

S.A au capital de 500.000 dinars

Siège social : 10 bis, rue Mahmoud El Matri Mutuelleville - 1002 Tunis

R.N.E : 1266998

M.F : 1266998MAM000

CNSS : 334708-58

Suivant P.V du Conseil d'Administration tenue le 31 mars 2021 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 02 avril 2021 sous le n°21802037, quittance n°28684, dont une copie a été déposée au guichet central du centre national du registre des entreprises de Tunis en date du 15 avril 2021, il a été décidé de renouveler le mandat de :

- Monsieur Mohamed Habib Karaouli en tant que Président du Conseil pour une durée de trois ans allant de la date de réunion de l'assemblée générale ordinaire ayant statuer sur l'exercice 2020 et expirant lors de l'AGO devra statuer sur l'exercice 2023.

- Monsieur Thameur Chagour en tant que Directeur Général avec les pouvoirs les plus étendus pour une durée de trois ans allant de la date de réunion de l'assemblée générale ordinaire ayant statuer sur l'exercice 2020 et expirant lors de l'AGO devont statuer sur l'exercice 2023.

2021401061SANB2

CAPSA CAPITAL PARTNERS

S.A au capital de 500.000 dinars

Siège social : 10 bis, rue Mahmoud El Matri Mutuelleville - 1002 Tunis

R.N.E : 12666998M

M.F : 1266998M A M 000

CNSS : 334708-58

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire tenue le 31 mars 2021 enregistré à la recette des finances - Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 02 avril 2021 sous le n°21802036, quittance n°28680, dont une copie a été déposée au guichet central du centre national du registre des entreprises de Tunis en date du 15 avril 2021, il a été décidé de :

- Renouveler les mandats des administrateurs pour les exercices 2021, 2022, et 2023

- Renouveler le mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022, et 2023.

2021401062SANB2

GLOBAL VIEW INVEST SARL

Société à responsabilité limitée

Non-Résidente

Capital social : 1.000.000 Euros

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins-le Belvédère - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 885327/P/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29/12/2018 enregistré à la Recette des Finances El Mahrajène - Tunis le 25/1/2021 sous Qn°M005315 En°21500444

Les actionnaires décident de transformer la société en Société à Responsabilité Limitée.

En conséquence de la transformation, les actions sont transformées en parts sociales de la même valeur

Le président du conseil et le directeur général ont présenté leurs démissions.

Les administrateurs ont présenté leurs démissions.

Les associés ont décidé de nommer Mr. Robert Le Forestier en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

Les associés ont décidé de modifier l'objet social comme suit : L'assistance, les conseils, les études, les audits aux sociétés et toutes activités y attachées.

Les statuts sont mis à jour et sont ainsi adoptés.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17/6/2019 enregistré à la recette des finances El Mahrajène - Tunis le 1/4/2021 sous Qn°M028273 En°21802010 & Suivant sept (7) actes de cessions de parts du 17/6/2019 & Suivant les statuts mis à jour du 17/6/2019 enregistrés à la Recette des finances El Mahrajène - Tunis le 5/4/2021 sous Qn°M029007 En°21802051.

Les associés ont approuvé les cessions de parts sociales;

Les associés ont approuvé les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés

Dont un exemplaire des P.V, de actes de cessions & des statuts mis à jour ont été déposés au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°885327 P en date du 13/4/2021.

2021401016SRLB2

Euro Consultants Tunisie

S.A.R.L au capital de 50000 Dinars

Immeuble Tamyouz, Bureau B3 3ème étage centre Urbain Nord, Tunis

Identifiant RNE : 0761845Y

Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, du 14 novembre 2019, enregistré à la recette des finances cité El Mahragène, le 28 novembre 2019 sous le n°19507342, quittance n°97917, il a été décidé ce qui suit :

1. Changement de la forme de la société de société anonyme à société à responsabilité limitée.

2. Nomination de M. Achraf Tiouali gérant de la société pour une période de trois ans.

3. Changement du siège social de la société du 52 Av Charles Nicolle, le Belvédère, Tunis à l'immeuble Tamayouz, 3ème étage, Bureau n°3, Centre urbain nord, Tunis.

4. Annulation des statuts de la société et adoption de nouveaux statuts conformément aux modifications ci-dessus.

Un exemplaire du PV mentionné et des nouveaux statuts de la société ont été déposés au Centre du Registre National des Entreprises, à Tunis le 6 février 2020 sous le n°20209691.

2021401019SRLB2

Procès-verbal

Changement d'adresse

Assemblée générale extraordinaire

De la Société «SICEQ»

MF : 1631302/E/A/M/000

Siège social : 1 Rue Qatar Lafayette 1002 Tunis

Capital : 25.000 dinars

Selon P.V de l'AGE en date du 10 octobre 2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela Tunis le 5 octobre 2020 sous le n°20802487 quittance n°57440 dont deux exemplaires ont été déposés à RNE cité el Khadra Tunis le 28/10/2020 sous le n°202091070 en changement d'adresse à 01 rue Qatar 1002 Lafayette Tunis.

- Associé gérant : Maafi Mohamed

- Associé cogérant : Mohamed Ali Ayari.

2021401036SRLB2

SE BORDNETZE TUNISIA SARL

Société à responsabilité limitée

Non-résidente

Capital social : 27.785.000 Dinars

Z.I. El Irtyah, Bellarigia, 8117 Jendouba

I.U : 1068336/Y

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 30/12/2019 enregistré à

la Recette des finances Rue d'Algérie, Jendouba, le 22/1/2020 sous n°QM003934 En°20800125.

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/3/2019.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1068336 Y en date du 6/11/2020.

2021401040SRLB2

Sté LOTFI BARKAOUI

CONSULTING Sarl

18 Abou Houreira Menzah 5 Ariana

CNSS : 42278559-7

MF : 1551886XAM000

En vertu du PV de l'AGE en date du 16 septembre 2020, enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 29 octobre 2020 sous le n°20505778, quittance n°27143, et dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National Des Entreprises de Tunis le 16 novembre 2020 sous le n°2020103299. Les associés ont décidé de procéder à la dissolution et la liquidation anticipée de la société, Mr Ali Barkaoui est nommé liquidateur avec les pouvoirs le plus étendus.

Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances dans les délais réglementaires entre les mains du liquidateur au 18 Rue Abou Houraira Menzah V Ariana.

2021401049SRLB2

FGA TUNISIE

Capital : 4000 000 TND

MF : 1125929Q

RC : B24184702009

Rue de Gafsa Ben Arous Zi Mghira 3 - 2082 Tunis Fouchana Tunisie

Suivant le PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29/12/2020 des associés de la société FGA Tunisie enregistré le 17/02/2021 à la recette des finances de Fouchana sous le numéro 21800728 de quittance n°M013130, et déposé à l'RNE Ben Arous le 22/02/2021 sous le numéro 202115727 il a été décidé de nommer Mr. Marc Fourdraine de nationalité Française titulaire du passeport n°12AI04926 en qualité de cogérant de la société pour une période de trois ans en remplaçant Mr Olivier Sergent qui a démissionné.

2021401071SRLB2

Tunisienne de déménagement SARL

Capital : 10 000 dt

Siège : 16 rue du Koweït Tunis

MF : 002421CAM000

Suivant pv du 31/12/2018 enregistré à la recette des finances Mandela, quittance n°77636, enregistrement n°19501244, les associés de la société Tunisienne de déménagement ont décidé la dissolution de la société pour des raisons de difficultés économiques.

Une copie a été déposée à la RNE le 21/4/2021 sous n°202132948.

2021401072SRLB2

AUTRES SOCIETES

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des années 2019-2020

"La SOLIDARITE" MUTUELLE DE LA SANTE

Suite à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des exercices 2019-2020 tenue le 27 Mars 2021 à l'hôtel «IBIROSTAR» à Hammamet et publié au journal officiel n°20 du 9 mars 2021, selon la requête n°076334 du maître Abdelmoula Riadh, huissier de justice en date du 16 mars 2021, le procès-verbal enregistré à la recette des finances le 7/4/2021 sous le numéro 21801288.

L'assemblée générale a adopté les amendements du statut et du règlement intérieur de la mutuelle.

- L'assemblée générale a adopté la nomination de Mr. Anis Ben Mabrouk entant qu'auditeur contractuel pour les exercices 2019-2020-2021.

- Election des trois (03) commissaires aux comptes internes :

Wiem Souissi

Fethia Sedki

Khaled Dhaoui.

2021400937SODB2

"La fraternité"

MUTUELLE DES RETRAITES

11 Rue de Monastir - Bab Saadoun - 1005 - Tunis

Suite à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des exercices 2018-2019-2020 tenue le 16 Mars 2021 à l'hôtel «IBIROSTAR» à Hammamet et publiée au journal officiel n°18 du 2 Mars 2021.

Selon la requête n°076323 du maître Abdelmoula Riadh, huissier de justice en date du 16 Mars 2021, le procès-verbal enregistré à la recette des finances le 5/4/2021 sous le numéro 21801243.

- L'assemblée générale a adoptés les amendements du statut et du règlement intérieur de la mutuelle

- L'assemblée a renouvelé sa confiance aux membres du conseil pour l'exécution des recommandations de l'assemblée générale.

Le conseil poursuit ces travaux est comme suit :

- Mr. Fenniche Moncef président d'honneur de la Mutuelle

Ali Chourabi : président

Abdelmajd Ben Abderrahmen : Vice - président

Rachid Braa : secrétaire général

Leila Maouia : secrétaire générale adjointe

Mohamed Arous : trésorier

Taher Hafiène : trésorier adjoint

Fethia Haddar : trésorière adjointe

Slimène Hanbali : Membre

Abdessalem Nagazzi : Membre

Kmaies el Ourghi : Membre

Election des commissaires aux comptes internes :

Fethi Belhaj Hssan

Raoudha Kouki

Noureddine Fallah.

2021400938SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.PV du 31 mars et 6 avril 2021 enregistré à la recette des finances : Rue d'Autriche le 8/4/2021 Reçu n°26578 enregistrement n°21201567, Société «ESPACE - MOTO «(M.F N° 1351266K) sis à 35 Avenue Madrid 1002 Tunis, a vendu le fonds de commerce (Vente de motos - et pneumatiques - et de pièces détachées) exploité dans le local sis au 16 Avenue Madrid 1002 Tunis, à Mr Jamil Baidi» (C.I.N°08704204), les oppositions se font entre les mains de la vendeuse dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent.

Le présent est paru au journal La presse du 20/4/2021.

2021T00437FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances avenue rue El Jazira Tunis le 19/4/2021 quittance n°M025304 enregistrement n°21201228 Mr Ibrahim Ben Sassi Marzouki CIN n° 02240902 a vendu à Mr Mongi Ben Amara Rozghani CIN n°01961809 la totalité du fonds de commerce exploité pour vente des épices et fruits secs sis au n°174 rue El Marr Tunis.

Toutes oppositions seront déposées chez l'avocat Maître Hela Hafsa à son bureau n°33 avenue Beb Menara Tunis pendant 20 jours de la date de parution de cet avis au JORT.

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 22/4/2021.

2021T00442FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP signé le 27/02/2021 enregistré à la recette des finances du Lac le 01/3/2021 Quittance n°M018851 Enregistrement n°21201587, Monsieur Khalil Ben Elmahdi Ben Helel Belgacem titulaire de la cin n°07432789 a vendu à Monsieur Mohamed Ben Hasouna Alamari, le Fonds de commerce exploité dans le local sis au rez-de-chaussée immeuble 4 résidence flamingo rue victoria les Berges du Lac, vente du tabac en détail avec ses éléments corporels et incorporels

A partir de la publication de cet extrait au JORT et dans un délai n'excédant pas 20 jours, les oppositions seront adressées à Maître Aymen Lassoued avocat demeurant 3 avenue Hedi Nouira centre le forum bureau N°B2-2 deuxième étage el Naseur 2.

Cette annonce a été publiée au Journal "Quotidien" en date du 23/4/2021.

2021T00447FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente daté du 19/4/2021 enregistré à la recette des finances à Mjez el beb le 20/4/2021 Quittance n°M018253 Zekia Matoussi a donné à Monsieur Khalil Matoussi tout le Fonds de commerce situé à l'avenue Habib Bourguiba Mjez el Beb dont l'objet de restaurant et fast-food.

Les oppositions doivent se faire dans un délai de 20 jours à compter de la parution de présent avis de l'acheteur à l'adresse du local du Fonds. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date de 23/4/2021.

2021T00449FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Cabinet d'Avocats ATIG

Matricule Fiscal : MA 703506G000

En vertu d'un acte, enregistré à la recette des finances de Radés le 7/4/2021 reçu n°M022006 enregistrement n°21200977, M. Othman ALmhatli a vendu à Hatem Ayari le fonds de commerce sis au rez-de-chaussée de l'immeuble B, Résidence Fairouz inscrit au registre national des entreprises sous le n°L1536616 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions sont admises auprès du vendeur à l'adresse du fonds de commerce précédemment indiquée, dans un délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne. Passé ce délai, toutes les oppositions seront considérées nulles.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux quotidiens Alsabah et Le Temps le 15/4/2021.

2021R01132FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suite au contrat sous-seing privé daté du 14/4/2021, et enregistré à la recette des finances de Tataouine en date de 14/4/2021 reçu n°M029227 n° d'enregistrement 21201156, les Héritiers de Jaafar Meguebli ont cédé gratuitement leurs parts de l'ensemble du fonds de commerce destiné au commerce de vente des pièces détachées sis à l'Avenue Habib Bourguiba Tataouine à Mme Fathia Meguebli titulaire de la CIN n°03598147 du 26/9/1998.

Les oppositions doivent être déposées Jusqu'à 20 jours à partir de la publication de la vente au JORT à l'adresse du fonds.

Cet avis a été publié le 17 avril 2021 au journal le Quotidien.

2021R01141FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé du 12/01/2021 enregistré à la recette des

finances de Midoun le 13/01/2021 quittance n°M003503 et enregistrement n°21200167 que Monsieur Imed Ben Hédi Barbouch, titulaire de la carte d'identité nationale n°05057758 a vendu à Monsieur Tarek Ben Mohamed Lakhrem, titulaire de la C.I.N n°06526864 la totalité du fonds de commerce, exploité au local sis à l'avenue Habib Bourguiba Midoun Djerba et effectué pour l'activité d'un café de 1ère catégorie.

Les oppositions éventuelles se feront entre les mains de l'acheteur ayant son adresse à l'avenue Habib Bourguiba Midoun Djerba, et ce dans un délai de 20 jours de son apparition au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un avis de vente est apparu aux journaux «Essabah» et «Le Temps» du jeudi le 18/3/2021.

2021R01142FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous-seing privé daté du 24/02/2021 et enregistré à la recette des finances de Dar Chaabane el Fehri le 3/3/2021 sous le n°21200465 Quittance n°M009593 Hamdi Ben Abdesslem Ben Mokhtar Damergi a vendu à la société «Sté 2ITelecom Sarl» identifiant unique 1397664T capital soixante mille dinars adresse sociale avenue docteur Mohammed Souissi 8011 Dar Chaabane el Fehri Nabeul gérant Hamdi Damergi le fonds de commerce pour vente appareils téléphoniques et accessoires au local sis à l'avenue Habib Bourguiba 8011 Dar Chaabane el Fehri Nabeul. Et qui a été publié au quotidien Echourouk le 14/3/2021. Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours qui suivent cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, passé ce délai elles seront nulles.

2021R01150FCCC2

Désistement de parts sociales relatives à un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 25-26-29 Mars et 02 Avril 2021 enregistré à la recette des finances Nabeul le 12/4/2021 (N° de quittance M029447/ N°d'enregistrement 21201430), Mme Cherifa Lakhdar, Nachida, Najwa, Chafiaa, Najib, Tarak, Khaled, Faouzi, Mohamed el Mouldi, héritiers Naceurs Sfia désistent de la totalité de leurs parts concernant le fonds de commerce exploité dans le local sis oued Souhil Nabeul dont l'activité vente des produits alimentaires, avec tous ses éléments corporels et incorporels en faveur de Mr Lotfi et Hichem Sfia.

Les oppositions s'effectuent au local sis à oued Souhil Nabeul et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cette annonce au JORT.

Une copie du contenu de cette annonce a été publiée au journal "Echourouk" paru le 20/4/2021.

2021R01154FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/3/2021 enregistré à la recette des finances de Nefza le 5/4/2021, n°21200247 reçu n°M006898.

Mr Hasnaoui Habib, domicilié à Nefza a vendu le fonds de commerce lui appartenant et qui est exploité pour la vente de volailles commerce sis au local situé à l'Avenue Habib Bourguiba Nefza Béja à Mr Sawassi Marwen.

Les oppositions sur les prix du fonds de commerce devront être faites au bureau de l'avocat Majid Saidi avenue Habib Bourguiba Béja dans les vingt jours de la date de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 13/4/2021.

2021R01157FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat rédigé par maître Hamza Belkhiria, avocat à la cour de cassation Hammamet est enregistré à la recette des finances de Hammamet le 29/12/2020 quittance n°M115866 enregistrement n°20205694.

Madame Karima Hammami a vendu la totalité du Fonds de commerce sis à la rue Fadhel Ben Achour Hammamet usage prêt à porter à Madame Ichrak Banani.

Les éventuelles oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne auprès de la vendeuse Madame Karima Hammami rue Fadhel Ben Achour selon La Loi dans un délai ne dépassant pas 20 jours.

Cette annonce est publiée à la presse le 14 mars 2021.

2021R01164FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation rédigé par les notaires Jaouadi Sami et Ardhaoui Sami le 02/4/2021, enregistré à Fouchana le 6/4/2021, quittance n° M027412, Mr Nemri Mefteeh a donné à ses fils Shouaieb, Ibtihel et Ali Nemri tout le fonds de commerce d'un local commercial réservé pour MANEGE, SALLES D'EXPOSITIONS ET ESPACE DE LOISIRS, registre de commerce n°A02322017, matricule unique C0316363 sis à la route Zaghouan km 8,5 Fouchana Ben Arous avec tous les éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse du fonds de commerce dans vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal Echorouk 23/4/2021.

2021R01168FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des Finances El Menzah le

28/8/2020 sous le n°20202437 Quittance n°057740, la Société «GLOBAL NUTRITION TUNISIA» (I.U : 1407344M) dont le siège se situé à immeuble Sarra Boulevard principal les Berges du Lac a vendu à la société «TUNISIAN GENERAL TRADING» (I.U : 0009247M) dont le siège est à la route de Tunis 4022 Akouda Sousse, la totalité du Fonds de commerce du local commercial, sis au magasin 2.02 et 2.03 du 1er étage du centre commercial Makni El Menazh 9 avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de son avocat Maître Mohamed Seifeddine El Hichri sis à B9 résidence Palais du Golf rue Lac Mâlaren Lac 1 Tunis 1053, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 21/4/2021.

2021S00481FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances Diar El Wafa Sfax le 27/8/2020 sous le n°20203515 Quittance n°065105, la Société «GLOBAL NUTRITION TUNISIA» (I.U : 1407344M) dont le siège se situé à immeuble Sarra Boulevard principal les Berges du Lac a vendu à la société «TUNISIAN GENERAL TRADING» (I.U : 0009247M) dont le siège est à la route de Tunis 4022 Akouda Sousse, la totalité du Fonds de commerce du local commercial, sis au magasin 53 et 54 immeuble El Amen boulevard 14 Janvier Sfax avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de son avocat Maître Mohamed Seifeddin El Hichri sis à B9 résidence Palais du Golf rue Lac Mâlaren Lac 1 Tunis 105, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 21/4/2021.

2021S00482FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances La Marsa le 27/11/2020 sous le n°20206424 Quittance n°112550, la Société «MSH Trading» (I.U : 1357407F) dont le siège se situe à la zone industrielle Sahline Monastir a vendu à la société «TUNISIAN GENERAL TRADING» (I.U : 0009247M) dont le siège est à la route de Tunis 4022 Akouda Sousse, la totalité du Fonds de commerce du local commercial, sis à magasin 213-214 du 2ème étage du centre commercial zephir La Marsa avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de son avocat Maître Mohamed Seifeddine El Hichri sis à B9 résidence Palais du Golf rue Lac Mâlaren Lac 1 Tunis 1053, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 21/4/2021.

2021S00483FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac le 27/11/2020 sous le n°20207052 Quittance n°077894, La Société «MSH Trading» (I.U :1357407F) dont le siège se situe à la zone industrielle Sahline Monastir a vendu à la société «TUNISIAN GENERAL TRADING» (IU : 0009247M) dont le siège est à la route de Tunis 4022 Akouda Sousse, la totalité du Fonds de commerce du Idéal commercial, sis à magasin n°3 immeuble El Fajr rue Lac Lochness Les Berges du Lac avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de son avocat Maître Mohamed Seifeddin El Hichri sis à B9 résidence Palais du Golf rue Lac Mâlaren Lac 1 Tunis 1053, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 21/4/2021.

2021S00484FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela le 7/9/2020 sous le n°20202091 Quittance n°051115, la Société «MSH Trading» (I.U : 1357407F) dont le siège se situe à la zone industrielle Sahline Monastir a vendu à la société «TUNISIAN GENERAL TRADING» (I.U : 0009247M) dont le siège est à la route de Tunis 4022 Akouda Sousse, la totalité du Fonds de commerce du local commercial, sis à 36 avenue de la Liberté Tunis avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de son avocat Maître Mohamed Seifeddine El Hichri sis à B9 résidence Palais du Golf rue Lac Mâlaren Lac 1 Tunis 1053, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 21/4/2021.

2021S00485FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances de Dar Chaabene El Fehri le 01/9/2020 sous le n°20201120 Quittance n°029639, la Société «MSH Trading» (I.U : 1357407F) dont le siège se situe à la zone industrielle Sahline Monastir a vendu à la société «TUNISIAN GENERAL TRADING» (I.U : 0009247M) dont le siège est à la route de Tunis 4022 Akouda Sousse, la totalité du fonds de commerce du local commercial, sis à l'avenue Mohamed Souissi Dar Chaabene El Fehri Nabeul avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de son avocat Maître Mohamed Seifeddine El Hichri sis à B9 résidence Palais du Golf rue Lac Mâlaren Lac 1 Tunis 10 3, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 21/4/2021.

2021S00486FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 24/11/2020 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 02/12/2020 sous le numéro 20203077 quittance numéro 1052488; Monsieur Marouan Ayadi CIN 09294184, sis à la Rue 623 Cité el Matar Cède à Kabil Amdouni sis 26 rue 1844 cité 02 Mars Etatahmon Ariana, tout le fonds de commerce (éléments corporels et incorporels) exploité dans l'activité de vente au détails M prêt à porter sis à la rue Hassen Ben Said Khezema.

Les oppositions seront acceptées à l'adresse de l'acheteur sus-indiquée dans les délais de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Annonce publiée aux journaux Achourouk et Le Quotidien du 11/02/2021.

2021S00493FCCC2

Donation de parts indivises d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié rédigé par le notaire Ezidine Belhadj et son assesseur, en date du 25/11/2020 enregistré à la recette des finances de Ksibet Madouini le 26/11/2020 quittance n°MO25619, Mr Salem Aribi cin 04000269 et Mme Yasmina Frigui cin 04093962 ont légué à leurs deux petits fils Bilel et Yasmine Aribi représentés par leur mère Hiba Mhiri, 24 parts indivises (évaluées à 2000 dinars) de la totalité du fonds de commerce hérité et non immatriculé au registre de commerce, consistant dans la vente des volailles et dérivés, sis à l'avenue Habib Bourguiba Bannen gouvernorat de Monastir.

Cette annonce a été publiée aux journaux le quotidien et Echourouk, tout les deux parus le 25/3/2021.

2021S00499FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, en date le 14/6/2018, enregistré le 26/10/2020 à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax sous le n°20203511 quittance n°M0062236 Walid Nawar CIN°01306987 a vendu à Mohamed Kilani CIN°01049759, tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels incorporels exploité dans le local situé à la route el Matar klm 9 Sfax exploiter comme boucherie.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne, entre les mains de l'acheteur Mohamed Kilani immeuble Borj Khalifa Sfax.

Cette annonce est publiée aux journaux le Temps et Essabeh le 15/4/2021.

2021X00473FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 31/3/2021 n° de quittance MO30793 enregistrement n°21201108 Ramzi Ben Abdewaheb Elmoulhi demeurant à cité Saltania Sfax a vendu à la totalité du fonds de commerce sis à la route Saltania Km 4 markez Bou Jelbene Sfax exploité comme commerce de viande et de produit carnés en détail (vente de viande de volaille) à Hana Bent Mabrouk Elwerfelli, demeurant à la Route de Saltania km 4 Sfax.

Il a été élu domicile le local où est exploité le fonds à la route Saltania Km 4 markez Bou Jelbene Sfax où seront reçues les oppositions entre les mains du vendeur Ramzi Ben Abdewaheb Elmoulhi dans un délai de 20 jours où a été déposé un exemplaire du contrat de vente.

Le présent extrait a été publié au quotidien Echourouk du 17/4/2021.

2021X00474FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de contrat enregistré à la recette des finances la Goulette le 22/3/2021 quittance 28695 enregistrement 21201752 Ikram Chouchen carte d'identité 05478431 du 22/6/2011 a vendu le fonds de commerce sis 235 avenue Habib Bourguiba Carthage Salambo à Mohamed Ayedi carte d'identité 14753184 du 8/6/2018.

Tout opposition doit être parvenue à Maître Farhat Abderraouf au Tanit Centre Sidi Daoued la Marsa 2.23 dans la limite de 20 jours dés la publication au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien le 3/4/2021.

2021401013FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé à la commune de Tataouine en date du 13/4/2021 enregistré à la recette des finances Tataouine en date du 13/4/2021 quittance n°M028879 enregistrement n°21201143 Mr Ali Bousafa Ben Belguesm Ben Hamed titulaire de la CIN n°03449078 a vendu la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en taxiphone sise à cité commerciale Tataouine à la propriété des biens de la commune de Tataouine à Mr Mounir Bousafa Ben Ali Ben Belguesm titulaire de la CIN 06501817.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au Journal le quotidien du 23 avril 2021.

2021401035FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Le Lac le 8/4/2021 sous le n° 21202725 Quittance n°035256, Monsieur Seifeddine Nasr, titulaire de la CIN n°07428922 et Monsieur Noureddine Nasr titulaire de la CIN n°03038518 ont cédé à Monsieur Abdelhamid Ghazouani titulaire de la CIN

n°00371292 la totalité du fonds de commerce situé au : 05 bis, Résidence le Berceau du lac, rue de la Perle les Berges du Lac, 1053 avec tous ses éléments corporels et incorporels pour y exercer l'activité de : salon de thé.

Les oppositions sont acceptées à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» du 16/4/2021.

2021401038FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 5/4/2021 enregistré à la recette des finances de Halk El Oued le 13/4/2021 quittance n°21202222 enregistrement n°36921 Mr. Hafedh El Atri titulaire de la c.i.n. n°04635692 a vendu un fonds de commerce d'un local d'un café catégorie1 avec ses éléments matériels et moraux, sis à 49 route Farhat Hached -Le Kram - Ouest à Mr. Hamda Chrouda titulaire de la c.i.n. n°05428401.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 23 avril 2021.

2021401039FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Zohra Akrout avocate à la cour d'appel daté le 14/4/2021 enregistré à la recette des finances Sidi Hassine le 19/4/2021 quittance M028090 enregistrement 21201107, Mr Mohamed Salah Bouthouri cin n°00730198 a cédé à Mme Khaoula Tabbouii cin n° 04817753 le fonds de commerce sis à la rue 4853 cité Mrad 1 n°144 Sidi Hassine Tunis, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au JORT à Mme Khaoula Tabbouii sise au 14 rue de Pologne Sidi Hassine Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk paru le 21/4/2021.

2021401045FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P. enregistré le 13/4/2021 à la recette des finances Montplaisir (Q n°M32605, E n°21202044), M. Nabil Arfaoui a cédé à M. Omar Ben Haj Taher et M. Nizar Ben Khashin et Wissam Monser la totalité du fonds de commerce exploité au 29 Rue Imam Rassaa Magasin n°2 Tunis, destiné à toutes les activités commerciales, sauf vente de boissons alcoolisées.

Les oppositions éventuelles devront être faites entre les mains de l'avocat Maître Zied Bacha au 12 Avenue Haroun Errachid, Mutuelle ville, Tunis, dans les 20 jours de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a paru sur le journal la presse du 20/4/2021.

2021401052FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 9.3.2021 enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba en date du 11/3/2021 sous le n°016446 reçu n°21200514, Mr Moez Neffati a cédé à Mr Maamar Hamdi, la totalité du fonds de commerce sis à 28 rue Hédi Chaker Menzel Bourguiba Bizerte.

La publication a été faite dans le journal chourouk daté du 2.4.2021.

Les oppositions pourront être signifiées dans les vingt jours suivant la publication au J.O.R.T, chez études Maître Anissa Ben Saad sis à 23 route de l'indépendance Menzel Bourguiba Bizerte.

2021401053FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat du 28/12/2020 enregistré à la recette des finances Jdaida sous le n°20200800, La société El Faws de matériels de construction son registre de commerce n°B2676232012 enregistré au registre national des entreprises dont l'identifiant unique n°1229842H, représentée par son gérant Mr Jallel eddine Ben Mohamed Ben Ahmed Trabelsi CIN n°00834983 a vendu à Mr Ahmed Ben Jallel Eddine Ben Mahmoud Ben ahmed Trabelsi CIN n°09514742 le fonds de commerce, Exploité pour la vente des matériels de construction identifiant unique n°1229842H composé de trois magasins situé à Zahra, Al-Batan Al-Jadida Road, Manouba.

Les oppositions doivent parvenir auprès de vendeur à l'adresse de la société mentionnée ci-dessus, dans 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa le 22/4/2021.

2021401054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances d'al Hay Al Idari Ariana le 23/02/2021 sous le n° d'enregistrement 21201025 quittance M018456

Mme. Raja Djait titulaire de la C.I.N. n°00504528 a vendu tout le fonds de commerce d'une pharmacie de classe «A» sis à l'Avenue Ali Belhouane Ariana avec tous ses éléments matériels et moraux déposé au Registre national des Entreprises sous le numéro 00205193, à Mr. Mustpha Ben Ridha Ben Mustapha M'Rad titulaire de la C.I.N. n°08729861.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 24 avril 2021

2021401070FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 18/02/2021, enregistré à la recette des finances de Midoun le 29/3/2021 sous le n°21801069 et le reçu n°M018857, Mme Radhia Lemkaouem a loué à Mme Amel Boukhchim, avec toutes les garanties effectives et juridique tout le fonds de commerce sis à n°25 rue Palestine Midoun Djerba, comprenant la clientèle et l'achalandage qui lui sont rattaché, l'installation et le mobilier.

La durée de ce contrat est de huit mois à compter du 15/02/2021. Toute protestation à cette location doit se faire dans les 15 jours qui suivent cette publication à l'adresse citée précédemment.

2021R01116FCCC3

Location gérance libre

En vertu du contrat de gérance libre enregistré à la recette des finances la Goulette le 15-4-2021 sous le n° 21302282 quittance n°37862 Hendaoui Jameleddine loue à Nfikha Jouda l'ensemble du fonds de commerce sis à 201 Avenue Habib Bourguiba Magasin n°10 le Kram Tunis destiné au commerce produits divers en détail pour cinq ans renouvelables commençant le 01 Mai 2021. Cette annonce est publiée aux journaux le quotidien et Echourouk du 21 Avril 2021.

2021R01131FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Tunis le 29/4/2019 quittance n° M026894 sous le n°19300810 Mr Abdsatar Ben Naser Hamami a loué le fonds de commerce sis avenue 15 octobre 1961 n°Bis133 Wardia 1 Tunis et l'angle rue 10057 et dont l'activité est Vente produits alimentaires en gros et en détails à la Sté Ali Dahmani son représentant juridique Yassine Ben Ali Ben Mohamed Dahmani.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achorouk et le quotidien le 21/4/2021.

2021R01149FCCC3

Location d'un fonds de commerce

MF : 1294500 D A M 000

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bab Souika le 21/12/2016 quittance M077376 enregistrement 16303440 la société RANIA SARL a loué à Mr Elyatim Ghassen en qualité de gérance le fonds de commerce sise à Tunis 28 rue Echouk pour une durée de 2 ans à partir de la signature du présent contrat.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien daté du 24/4/2021.

2021401055FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association Sportive

Nom de l'association : Association El Amel Sport Hass Jerbi.

Siège social : Devant le centre de santé de Hass Jerbi 4174.

Objet :

- Former et encadrer les jeunes

- Développement des capacités physiques, mentales et morales

- Participation à diverses compétitions sportives sous la supervision des fédérations sportives dans lesquelles ils sont impliqués.

Spécialité : Mini Foot et Cerf Volant

Président : Raoudha Della

Membres : Thouiba Bouguila - Khelil Zouari - Abid Triki.

2021T00439APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Amicale de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis.

Adresse : 20, Avenue de Paris, Tunis, 1000.

Sujet : Amicale.

Objectifs :

- Etablir des relations d'amitié et de solidarité entre les différents cadres et agents administratifs de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis.

- Assurer des activités socioculturelles et de divertissement, des activités d'ordre scientifiques, et fournir un soutien moral et matériel aux adhérents.

- Conclure des conventions de coopération et de collaboration avec d'autres associations et amicales d'intérêt commun.

Les fondateurs :

Trabelsi Soltane : Président

Ridene Anisa : Vice présidente.

Riahi Nabila : Trésorière.

2021T00440APSF1

Constitution d'une Organisation Syndicale

Selon le procès-verbal constitutionnel le 9/4/2021 enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 19/4/2021 sous le n°21700766 quittance n°M019773 une organisation syndicale dépendante de l'union tunisienne éducateurs a été constituée :

Nom : Union Régionale des Educateurs de Tunis 2

Adresse : 22 Rue El Fadhel Ibn El Mouhaleb - Lakanya El Ouardia, 1002 Tunis

Objet : Amélioration des conditions professionnelles et matérielles des éducateurs

Secrétaire général : Belgacem Rached

Trésorier : Hasnaoui Melik

Membres :

Ouertani Ridha - Baghouri Fatma - Ben Bouthour Omar - Mouayzi Olfa - Khlif Imed.

2021T00441APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : les talents sportifs du Regueb

Domaine : Sport

Adresse local : Rue de bataille du Gobrare Regueb Sidi Bouzid 9170

L'objectif : Faire progresser la population jeune de la région et le développement sportif là-bas.

Fondateurs :

Le Président : Mahfoudh Abidi

Secrétaire général : Mabrouk Kahouli

Trésorier : Khoubaib Chebbi.

2021R01115APSF1

Syndic Narjess 3

Membres des syndics :

1- Salah Eddine Jaouadi : Président

2- Ala Eddine Ajmi : Adjoint

3- Ahmed Dbibi : Secrétaire général

4- Rached Haffa : Trésorier

5- Silm Hsayri : Membre

6- Ahmed Ben Hamida : Membre

7- Nour Eddine Hdhiri : Membre

Date de constitution : 13-01-2021

Date de décision de municipalité : 19-4-2021

Identification de réclameurs : - Salah Eddine Jaouadi.

- CIN : 03004373 délivrée à Tunis le 5/1/2015.

2021R01144APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Club Natation Tataouine

Le siège de l'association : Complexe sportif de cité Mahrajène

Adresse : Boîte postale bureau Al Kousour 3255 Tataouine

Spécialité : Natation

Objectifs : Former et encadrer les jeunes, les encourager, développer leurs capacités physiques et artistiques et les promouvoir aux plus hauts niveaux sportifs et éthiques

Le comité de l'association : Walid Gattoufi, Mohamed Abdeljalîl, Ali Chemlali, Khadija Lahouel, Murad Toumi, Marwa Guied, Ayman Chebbi, Soumaia Dhib

Président de l'association : Walid Gattoufi

Secrétaire général : Mohamed Abdeljalil

Trésorier : Ali Chemlali.

2021R01145APSF1

Constitution d'une association

Accusé N° : RR345537755TN

Nom : Association Tunisienne d'Appui aux Entrepreneurs START

Adresse : 84, Rue les orangers, Etage 01, Bureau 01, 2000, Bardo

Objet : Développement.

Objectifs :

Contribuer à la mise en relation entre les entrepreneurs et les fonds tunisiens et internationaux pour la concrétisation des idées de projet et appuyer l'initiative privée.

Mise en relation avec les associations et organisations nationales et internationales ayant des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Président : Bassem Ben Khalifa

Secrétaire Général : Sameh Amara

Trésorier : Farouk Chouaibi.

2021R01156APSF1

Constitution d'une Organisation Syndicale

Selon le procès-verbal constitutionnel le 31/01/2021 enregistré à la recette des finances de Sbiba le 25/3/2021 sous le n°21700458 quittance n°M007713 une organisation syndicale dépendante de l'union tunisienne éducateurs a été constituée :

Nom : Union Régionale des Educateurs de Kasserine

Adresse : Immeuble El Giri - 6ème étage «D» avenue El Ansar Kasserine 1200

Objet : Amélioration des conditions professionnelles et matérielles des éducateurs.

Membres :

Secrétaire général : Guesmi Abdelmalek

Trésorier : Hamzaoui Hichem

Chargé des affaires administratives : Amara Noura

Responsable de l'enseignement secondaire : Ejday Anoir

Responsable de l'éducation de base : Ahmedi Idriss

Responsable des non-enseignants : Choucheni Hamadi

Chargé des affaires sociales : Jebali Monia.

2021R01160APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Forum international pour le développement local

Siège : 32 Av Liberté, Tunis

Sujet : Développement.

Objectifs :

- Soutenir les efforts de l'Etat dans le développement des territoires

- Chercher à valoriser le patrimoine et le patrimoine culturel des autorités internes, de manière à en faire des zones touristiques.

- Relier le lien avec les structures publiques et associations similaires

Les membres constituants :

- Abd Aziz Zitoun : coordinateur général

- Tawfik Jrad : membre

- Wassila Gharbi : membre.

2021R01162APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Sanadi Pour Les Personnes âgées.

Siège : rue Al-Mutanabbi, numéro 4, Kairouan

Objet : Charitable, Social

Un accusé de réception du 25/12/2020

Le Présidente : Neila Habli, titulaire de carte d'identité nationale 02076453

Secrétaire générale : Abir Jbili, titulaire de la carte d'identité nationale 11904392

Trésorière : Afef Habli, titulaire de carte d'identité nationale 07525586.

2021S00472APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association : Amicale des fonctionnaires et employés de la municipalité grimit hicher

Le sujet de l'association : Interventions dans tous les domaines sociaux

Objectif : briefing social avec ses perspectives

Local : rue de la Mosquée 4030 Enfidha.

Membre de l'association :

Président : Sabeur Ibn Abdessalem

Secrétaire générale : Harrath Nadia

Trésorier : Habib Bouallague

Nombre d'abonnés : 20.

2021S00487APSF1

Procès-verbal d'assemblée générale constitutive du syndicat des propriétaires de la résidence

Moncef Naouar 1 à Hammam Sousse

- Attendre qu'en application des dispositions de l'article 85 et suivant du code des droits réels relatifs à la propriété des étages s'est réunie l'assemblée constitutive des propriétaires de la résidence Moncef Naouar 1 le 27/3/2021.

- Les candidats ont élu à l'unanimité Monsieur Jaafer Zayeni président du syndic des propriétaires de la résidence Moncef Naouar 1 par un an à compter de la date de levée de cette assemblée.

- Après exposé de la liste des candidats à l'instance adjointe du président du syndicat l'instance elle est composée des 3 propriétaires qui sont :

Madame Hadhami Mrad : Trésorière

Madame Yosra Manougui : Secrétaire Générale

Monsieur Arsalen Nagati : Secrétaire Général Adjoint

Enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse.

Numéro quittance M016560 et numéro d'enregistrement 21800724 Sousse le 12/4/2021.

2021S00495APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'Association : Etoile Olympic de Sidi Bouzid pour les sports individuels et collectifs.

Adresse du siège social :

En Face de la boutique de Hayet, quartier Jasmine de Sidi Bouzid.

L'objectif :

La formation des jeunes, l'organisation et la participation aux événements sportifs et culturels.

Reçu de constitution d'une association :

N°984 / arrivé le 15 avril 2021.

Comité :

Président : Gammoudi Badreddine

Trésorière : Kadri Zina

Secrétaire : Kadri Laaroussi.

2021X00462APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'Association :

Association Ksar Lahmar des sports individuels et de collectifs de Sidi Bouzid.

Adresse du siège social :

Boutique Ayman Azizi, quartier d'Al-Omran, Menzel Bouzayenne.

L'objectif :

La formation des jeunes, l'organisation et la participation aux événements sportifs et culturels.

Reçu de formation d'une association :

N°985 / délivré le 15 avril 2021.

Commission :

Président de l'association : Hidouri Abdelmalak

Trésorier : Cheneni Abdelmalak

Secrétaire général : Chenini Radwan.

2021X00463APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association «souk jedid sportives»

Adresse : Souk jedid.

Objectifs : Former et encadrer les jeunes, développer ses capacités techniques, physiques.

Spécialités : Football, Handball, Volley-ball, Athlétisme.

Reçu N°986 du 15 avril 2021.

Comités : Abdelhamid Ghanmi : Président.

Saber Khadraoui : Secrétaire général.

Jamel Ghanmi : Trésorier.

2021X00471APSF1

«Syndicat des copropriétaires de la résidence HIBA»

Sis à la route Soukra km 4 cité el Habib Av Yemen Sfax

En vertu du PV de l'AGC de la résidence HIBA du 31 mai 2020, enregistré à la recette des finances le 16 avril 2021 sous le n°21802113 quittance M002281.

Le syndicat des copropriétaires de la résidence HIBA s'est constitué, sis à la route Soukra Km4 cité el Habib Av Yemen - Sfax.

Et en vertu du dit PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

Mme Sihem Sallemi : Présidente du syndicat

Mr Wael Khemakhem : Trésorier

Mr Ali Ben Hassana : Membre

Mr Hedi Kallel : Membre

Le syndicat des copropriétaires de la résidence HIBA entame ses travaux officiellement le 01 janvier 2021.

2021X00472APSF1

Constitution de l'association

LES BRAVES FEMMES DE MON PAYS

"HRAYER BLEDI"

Nom : LES BRAVES FEMMES DE MON PAYS «HRAYER BLEDI»

Siège social : Hay tayeb Mhiri APP D 1er Etage.

Objectifs :

Diffuser la culturel soutenir le sentiment national d'appartenance.

Cherchant à établir une culture alternative et à répandre la culture de légalité et du regret de la violence et de la coextence sublime

Contribuer à apporter une aide matérielle aux femmes au foyer pour favoriser la création de petits projets.

Membres :

Fadhila Mohamed : Présidente de l'association

Sonia Garbi : Trésorière générale de l'association

Ebtisem Hawari : Secrétaire générale de l'association.

2021400964APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne des Epileptiques

Objet : Social - culturel et pour le développement

But : Participer à la prise en charge des épileptiques

Adresse : Cité El Bassatine 1100 Zaghouan

Bordereau d'envoi : N°RR129779143TN en date du 21/9/2020.

Comité directeur :

Ben Hsen Med Salah : Président

Ben Messai Monia : Secrétaire générale

Ayari Chahla : Trésorière.

2021401015APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association :

Association Educative et Pédagogique des Arts et de Développement

Emplacement : Académie des Arts de Nabeul. Bâtiment Fathi Al Gharbi, 2ème étage, Rue Ali Balhawan. 8000 - Nabeul

Définition : une association civile et culturelle en relation avec l'éducation dans le domaine des arts en général et le sujet de l'éducation musicale en particulier, et cette association cherche à contribuer au développement du domaine de l'enseignement des matières artistiques, et à informer les professeurs dans ce domaine et améliorer le climat des relations professionnelles et sociales entre eux.

Ses objectifs :

- Contribuer au développement du système éducatif et éducatif dans le domaine de l'enseignement des matières techniques en général selon les dispositions légales.

- Contribuer au briefing moral des professeurs sur les matériels techniques tout en respectant les dispositions légales à cet effet.

- Réalisation d'activités et d'événements culturels et de divertissement conformément aux dispositions légales.

- Renforcer les liens d'amitié et d'amitié entre les professeurs de matières artistiques.

2021401021APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association : Association Sportive Génération Soukra

Type de l'Association : Association sportive individuelle défensive et ses Activités affiliées

Les objectifs de l'association : former et encadrer les jeunes, les encourager et développer leurs capacités physiques et artistiques.

Siège de l'Association : Al-Bahi Ladgham, Bloc 12, Appartement 220, Ariana Nord, Borj AL-Wazir, 2073

La composition du comité de l'association :

Président : Nabil Benhassine

Secrétaire général : Taoufik belkadhi

Secrétaire général adjoint : Borhane Benhassine

Trésorière : Ahlem Albalti.

2021401033APSF1

Homologation de résolutions

Avis

En vertu du procès-verbal en date du 7/02/2021 enregistré à la recette des finances el Mourouj le 18/02/2021 Numéro de quittance M010840 Numéro d'enregistrement 21700766 le bureau de syndic des propriétaires de la résidence ARCOPOLE El Mourouj 5 Ben Arous a été élu pour une période d'une année à effet du 15/02/2021 et composé de :

Président du syndic : Karim Karboul

Secrétaire général : Mohamed Elyes Karoui

Trésorier : Mehdi El Ourari.

2021R01158APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente à l'enchère publique d'un immeuble

Cabinet Maître Nouma Dhaou

Avocat à la cour d'appel

Avenue 2 Mai Médenine

Tél : 75 644 081

Le poursuivant : Mohamed Ben Ahmed Elkhattabi : journalier

demeurant à Bir lahmer Tataouine, par l'attention de son avocat Maître Nouma Dhaou - Avenue 2 Mai Médenine.

La partie saisie : Mabrouka Bent Ahmed Massoudiya : femme de foyer, demeurant à Bir Lahmer ouest Tataouine.

Immeuble mis en vente : la totalité de l'immeuble immatriculé nommé "Samiha" titre bleu "9004 Tataouine" situé à Bir Lahmer Tataouine, d'une surface 9 centiares et 66 Ar (6609 m²) : il s'agit d'une seule parcelle : elle représente un terrain contenant d'oliviers et terrain blanc, situé à Graguer Bir Lahmer Tataouine, objet de jugement foncier n°69815 datée 6/12/2006 du tribunal foncier.

Date et lieu de la vente : à la salle des ventes immobilière au tribunal de 1ère instance de Tataouine, à l'audience de lundi le 24 mai de l'année deux milles vingt et un (24/5/2021) à neuf heures de matin et suivi par le biais de l'enchère publique pour le dernier qui paye plus.

Mise à prix : dix milles et sept cents quarante trois dinars et cinq cents millimes (10743.500 d) suite à l'expertise de Mr Mohamed Boufalgha datée le 17/10/2020 suite a une ordonnance sur requête n°28471 datée le 23/9/2020 auprès de président de tribunal de 1ère instance de Tataouine.

Les conditions de visite de l'immeuble saisi :

La visite de l'immeuble saisissant possible chaque jour au long de semaine de lundi à samedi à partir de 8 h de matin à 18 h du soir, pour les plus amples renseignements et consultation, s'adressez à l'étude da Maître Nouma Dhaou avocat au cour d'appel avenue 2 Mai Médenine (le poursuivant) : chaque jour dans l'horaire administrative de travail à l'exception les jours féries et les dimanches jusqu'au le jour de l'audience de vente sus-indiqué.

2021R01133VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le poursuivant : Les héritiers du feu Bilel Bayar :

- Son père Fehri Ben Sadok Bayar, titulaire de la C.I.N n°01730868, demeurant à la rue des Orangers Nabeul.

- Sa mère Nabiha Bent Mohamed Sokah titulaire de la C.I.N n°01648024, demeurant à la rue des Orangers Nabeul.

L'adversaire : Noomene Ben El Kileni Bouthriwa, titulaire de la C.I.N n°05117961, demeurant à Garaat Sassi Korba gouvernorat de Nabeul.

L'avocate : Maître Narjes Hamdi Avocate à la cour de cassation son Cabinet sis à 110, Avenue Hédi Chaker Imm Hichri, Nabeul. MF : 000P/A/57128012.

Désignation des immeubles :

Immeuble 1 : 6181.3281 parts indivises du titre foncier n°574324 dit «Moufida IX» constitué d'un terrain agricole de 7 parcelles, d'une superficie totale de 04 Hectares 19 Ares 10 Centiares, divisé en 41910 parts, situé à Garaat Sassi Korba gouvernorat de Nabeul.

- Immeuble 2 : 720.5595 parts indivises du titre foncier n°623488 dit «Etakadom» constitué d'un terrain agricole de 6 parcelles, d'une superficie totale de 01 Hectare 39 Ares 51 Centiares, divisé en 13951 parts, situé à Garaat Sassi Korba gouvernorat de Nabeul.

Mise à prix :

Immeuble 1 : Deux cent quarante sept mille deux cent cinquante trois dinars 124 Millimes (247.253,124).

- Immeuble 2 : Quatorze mille quatre cent onze dinars 190 Millimes (14.411,190).

La mise à prix de la totalité des parts objet de l'adjudication : Deux cent soixante et un mille six cent soixante quatre dinars 314 Millimes (261.664,314).

Visite des immeubles objet de l'adjudication : La visite s'effectuera tous les jours sur le lieu même.

Date et lieu de l'adjudication : Le lundi 31/5/2021 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul à partir de 9h.

Observation : Tout enchérisseur intéressé doit consigner le tiers du prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire invocable et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur de Nabeul.

2021R01135VEPA1

Vente d'un navire aux enchères publiques

Nom du poursuivant : M Lazzez Fathi Gérant d'une société, qui a désigné sa communication au bureau de son avocat Maître Labidi Ahmed Avocat à la cour de cassation n°31 Bizerte centre 5ème étage Bizerte, MF N°840840M.

Titre en vertu duquel il s'agit : Un jugement définitif rendu par le tribunal de premier instance de Bizerte sous le n°22553 en date du 19/3/2013, sans recours en appel après signification par huissier notaire le 10/01/2014 suivant PV n°1749 et après obtention d'un certificat de non appel délivré par la cour d'appel de Bizerte le 19/3/2014 sous le n°6305

Election de domicile : Etude Maître Laabidi Ahmed Avocat à la cour de cassation n°31 Bizerte centre 5ème étage Bizerte.

Nom, prénom et domicile de débiteur : Société Maresca Italia En la personne de son représentant légal sise à la rue Sistina n°121 Rome Italie (en tant que débiteur et propriétaire en même temps du navire) objet de l'adjudication

Caractéristiques du navire : Portant le nom "FLIPPER" nationalité italienne ; Gros tonnage 94 T9 longueur 15m50 cm largeur 3m85cm, couleur blanche et rouge, enregistré sous n°702- RINA 75653 1Ps

Lieu où se trouve le navire : Port de pèche Socomina à Menzel Bourguiba Le navire peut être visité là où il est amarré pendant les heures normales de bureau.

Mise à prix et conditions de la vente : trente cinq mille dinars (35.000d000) sans compter les frais de poursuite.

La vente sera attribuée au dernier offrant, Toute personne qui désire participer aux enchères doit au préalable consigner le tiers 1/3 de la mise à prix ou par chèque certifié avec l'obligation de son coté de déposer le montant d'achat à la caisse des dépôts et consignation à la trésorerie de Bizerte dans les délais prévus à l'article 121 du code de commerce maritime ainsi que les frais de poursuite qui seront payés à l'avocat susvisé séparément au premier montant.

Le jour; le lieu et l'heure de l'adjudication : Mardi 25/5/2021 à 9 h du matin à la salle d'audience au tribunal de premier instance de Bizerte (quai Tarek Ibn Zied).

2021R01143VEPA1

Vente à l'enchère publique d'un immeuble

Cabinet Maître Nouma Dhaou

Avocat à la cour d'appel

Avenue 2 Mai Médenine

Tél : 75 644 081

Le poursuivant : La Banque Tunisienne de Solidarité représentée par son représentant légal située à son siège social au 56 rue Mohamed V Tunis 1002; il s'agit d'une société anonyme enregistrée au registre de commerce sous le numéro B1162031997 Tunis, par l'attention de son avocat cabinet Etude maître Nouma Dhaou - Avenue 2 Mai Médenine.

La partie saisie : Khayri Ben Abadallah : journalier demeurant à cité Arommana, route de gabés Médenine nord Médenine.

Immeuble mis en vente : la totalité de l'immeuble immatriculé "titre bleu" 30116 Médenine, nommé "Elmostakbel" situé à Hessi Médenine - Médenine sud gouvernorat de Médenine : il s'agit de deux parcelles voisines se séparent d'une voie publique non goudronnée : la 1ère parcelle numéro 5 se situe au nord de la dite voie : d'une surface 9440 m² : ses limites : - du sud la voie publique non goudronnée - de l'Est parcelle n°3 de titre bleu - de Nord la parcelle n°72 et d'autre la parcelle n°4 aussi : elle représente un terrain contenant 2 oliviers au Nord.

La 2ème parcelle sous n°75 d'une surface 540 m², ses limites - du Nord l'Ouest, une voie publique non goudronnée - de l'Ouest Sud les fils Hajjaji : de l'Est Sud la parcelle n°90 de dit titre bleu, de l'Est Nord la parcelle n°90 : elle représente un terrain d'une forme triangulaire susceptible à construire d'une surface globale soit 9980 m² (référence d'inscription volume 09 n°6018 daté 3/12/2007).

Date et lieu de la vente : à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Médenine, à l'audience de lundi le 31 Mai de l'année deux milles vingt et un (31/5/2021) à neuf heures de matin et suivi par le biais de l'enchère publique pour le dernier qui paye plus.

Mise à prix : cent vingt mille et soixante dinars (120060.000 d) suite à l'ordonnance de réduction de prix de 40 % auprès de tribunal au niveau de la 1ère audience de 5/4/2021.

Les conditions de visite de l'immeuble saisi :

La visite de l'immeuble saisi est possible chaque jour le long de la semaine du lundi à samedi à partir de 8 h de matin à 18 h du soir, pour les plus amples renseignements et consultation, s'adressez à l'étude de Maître Nouma Dhaou avocat à la cour d'appel avenue 2 Mai Médenine (le poursuivant) chaque jour dans l'horaire administrative de travail à l'exception des jours fériés et les dimanches jusqu'au jour de l'audience de vente sus-indiquée.

2021R01155VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Maître Chtioui Hassib

Immeuble Borj Khfacha Monastir

Tel : 73907422

MF : 8956461H

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques d'un bien immobilier ci-dessous mentionné le mercredi 26/5/2021 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9 h du matin dans son prétoire habituel.

Avocat poursuivant : Maître Chtioui Hassib, avocat à la cour de cassation immeuble Borj khfacha Monastir. MF : 895646/H.

Poursuivant : Société de production de plastique de cerclage son siège social n°68 rue Fadhline Teboulba, MF : 1163107W

Débiteur saisi : Société TEJRA ZERMDINE, MF : 0022007C, demeurant à Km 10 route Zarmdine et Manzel Hayet.

Le bien immobilier mis en adjudication : tout le bien immobilier à propriété agricole, nommé tarraka objet de titre foncier n°95965 Monastir composé d'une seule parcelle n°85 dont la superficie est de 03 Hectares sise à Menzel Hayat, contient 196 oliviers limité du coté sud terrain au nom du poursuit; du coté est la parcelle n°243 au nom de Ameur et Sabeur Miniawi et du coté ouest l'usine du débiteur saisi.

Mise à prix : (310.000D) trois cent dix milles dinars plus les frais de la 1ère adjudication qui seront fixé par le président du tribunal de 1ère instance de Monastir.

La visite de bien immobilier : se fait tous les jours à l'heure administrative, et la participation n'y aura pas du tout sauf par un avocat après avoir consigné le 1/3 du prix d'ouverture ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irréversible du même montant et pour plus d'information consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou contacter l'avocat poursuivant.

2021S00491VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Rim Ben Abdeljelil

Avocate à la cour de cassation

14 Avenue de La République, Sousse

Tél et Fax : 73 215 774

L'adjudication aura lieu jeudi 20 mai 2021 à 9 heures à l'audience des criées au tribunal de 1ère instance de Sousse.

Poursuivants :

1/ Lotfi Ben Bouraoui Galas, domicilié à 03 Rue Ahmed Zaatir Corniche Sousse, CIN 02960255 du 01/6/1998

2/ Amel Bent Bouraoui Galas, domiciliée à 08 Rue Ahmed Tlili Hamem Sousse, CIN 02961571 du 28/7/2016

3/ Najeh Bent Bouraoui Galas, domiciliée à la Rue Afef Msaken Est Sousse, CIN 02968252 du 27/5/2019

4/ Samia Bent Bouraoui Galas, domiciliée à la Rue Ahmed Tlili Hamem Sousse, CIN 02990485 du 14/6/2018

5/ Sonia Bent Bouraoui Galas, domiciliée à 08 Rue Ahmed Tlili Hamem Sousse, CIN 05524626 du 4/4/2018

6/ Chokri Ben Bouraoui Galas, domicilié à la Rue Almoez Hamem Sousse, CIN 05556521 du 11/8/2015.

Contre :

Sami Ben Bouraoui Galas, domicilié à 03 Rue Ahmed Zaatir Corniche Sousse, CIN 02977495 du 3/5/2011

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdeljelil, 14 Avenue de la République Sousse.

Immeuble objet de la vente :

Il s'agit d'une maison composée de deux étages et d'une cave située à la Corniche Sousse 3 Rue Ahmed Zaatir Gouvernorat de Sousse bâtie sur la propriété dite «Amel 84» sujet du titre foncier 52015 Sousse s'ouvrant du sud sur la rue Ahmed Zaatir et du nord une maison et de l'est maison héritiers Ali Ben Rjeb et de l'ouest maison Besma Bouwazra, Superficie : 58 m².

Mise à prix : 150.000,000 Dinars avec les dépenses.

Conditions de la visite de l'immeuble : Chaque jour de travail.

2021S00492VEPA1

Vente aux enchères

Partie poursuivante : Lazhar Hemmadi ; Av Touhami Nagra Kairouan c.i.n 01373130.

Partie saisie : Ali Berriri ; Route Knaies Msaken Sousse; c.i.n 08441892.

L'avocat poursuivant : Maître Lotfi Raies M.F : 992683/G rue de l'indépendance Sousse.

Immeuble saisi : 200 parts revenant à titre de propriété à la partie saisie dans l'immeuble objet du titre foncier n°63895 Sousse sis à Msaken se compose d'un rez-de-chaussée (villa) le 1er et 2ème (usine de confection).

Mise à prix : 275 800.000 dinars et outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

La vente sera procédée le 27/5/2021 à 9h et suivant à la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Sousse.

Visite de l'immeuble pendant les heures du travail, le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant, ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2021S00498VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : Salem Lahmar, titulaire de la CIN n°01211127, menuisier, demeurant à la zone de Kharj- El Hencha - Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain sis à la zone de Kharj- El Hencha - Sfax d'une superficie totale de 498 m² sur lequel est édifiée une maison au-dessus de laquelle une carcasse de construction clôturée en briques est bâtie, *un studio et *un atelier de menuiserie dont la superficie totale est de 300 m² détaillée comme suit :

- La maison est d'une superficie de 188 m², elle contient 4 pièces, un hall, une cuisine, une salle de bain et une véranda

- Un atelier de menuiserie situé dans le coin sud ouest du terrain exploité par la partie saisie

- Un studio, parallèle à la maison du coté sud, d'une superficie de 87 m² contient 2 pièces, un hall et une salle d'eau

La totalité du terrain est limité du sud et de l'ouest par une rue d'où son entrée, du nord par Thamer Lahmar et de l'Est par Mouldi Ben Rejab.

La mise à prix : 170.000.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 31/5/2021 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X00475VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A.

R.C : B18788996, dont le siège sociale est à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Kamel Ben Ali Makhtoumi CIN 05599824 médecin interne demeurant à la route de Médenine km 0.5 Zarzis gouvernorat de Médenine.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «zaineb» objet du TF n°49770 Médenine sis à Ogla Zarzis gouvernorat de Médenine consistant en un terrain de forme rectangulaire à usage d'habitation d'une contenance de 1073 m² délimité du coté est par une limite au long de 43.85 mètres ensuite une piste ensuite en une grande partie la parcelle n°104 de la zone cadastrale l'ogla et le reste un immeuble hors cadastre, du coté sud par une limite au long de 27.34 mètres ensuite une route, du coté ouest une limite au long de 32.70 mètres et 12.73 mètres ensuite la parcelle n°82 de la zone cadastrale l'ogla et du coté nord une limite au long de 23.24 mètres ensuite la parcelle n°5 de la zone cadastrale l'ogla.

Mise à prix : (85.840.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 24/5/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00477VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisi :

Abdelhamid Ben Khlifa Bouzaieni, commerçant, CIN 04320725 demeurant :

1/ Route de l'Aéroport km4 cité Ennasim n°30 Sfax

2/ Route Meknesi km 1.5 Regueb Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé "Tozeur" objet du TF n°51880 Sidi Bouzid d'une contenance de 150.000 m² sis à Gouleb Rgueb gouvernorat de Sidi Bouzid. Il est composé de deux parcelles. La parcelle n°3 d'une contenance de 73700m² consistant en un terrain agricole contenant une maison non habitable, un garage, un puits non équipé, une réserve d'eaux, une étable, quelques arbres fruitiers en mauvais état et le reste nu.

La parcelle n°1 d'une contenance de 76300 consistant en un terrain nu contenant quelques creux et le reste nu.

Mise à prix : (262.110.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 01/6/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00478VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière après la réduction

Cabinet Maître Ben Jaballah Bechir

Avocat à la cour de cassation

Av. Hédi Nouira Menzel Bourguiba

Tel et fax : 72 462 221

Requérant : Société BH Bank en la personne de son représentant légal, société anonyme enregistrée au registre national des entreprises sous le n°0024588 W dont le siège social sis à l'Avenue Mohamed V Tunis élu son domicile chez l'étude de son Avocat Maître Ben Jaballah Béchir sis à l'Av Hédi Nuira Menzel Bourguiba en sa qualité de créancier saisissant hypothécaire.

Débiteur saisi : 1- Monsieur Dridi Noufel titulaire de la CIN n°05652792 demeurant 1) 124 cité SACEM Menzel Bourguiba 2) 34 rue Abdallah Ibn Abey Sarrarj cité enajeh Menzel Bourguiba.

2- Madame Yacoubi Hanen titulaire de la CIN n°08107237 demeurant 1) 124 cité SACEM Menzel Bourguiba 2) 34 rue Abdallah Ibn Abey Sarrarj cité enajeh Menzel Bourguiba.

Avocat pour suivant : Maître Ben Jaballah Béchir avocat à la cour de cassation Av Hédi Nuira Menzel Bourguiba.

Immeuble saisi : Les 100 parts indivise de l'immeuble objet du titre foncier n°40972 Bizerte dénommé «VILLA JULIA GRACIA» d'une superficie globale de 14390 m² sis à Menzel Bourguiba il s'agit d'un terrain sur le quel est bâtie une maison se compose de 02 chambres et cuisine et salle d'eau d'une superficie couverte de 80 m².

Mise à prix : Elle a été fixée à la somme de vingt six mille quatre cent dinars (26.400.000 DT). Après rabaissement de prix de 40 % frais en sus et qui seront fixé le jour de l'audience.

La participation aux enchères se fait par le biais d'un avocat après consignation du tiers du prix.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le 25 mai 2021 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Bizerte.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine pendant les horaires administratifs.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2021401069VEPA1

Vente aux enchères publiques

Société Justice Company For Law et Arbitration (JCLAR) représentée par maître Dhib Mohamed Hicham Avocat prés la cour de cassation. 23, avenue Habib Thameur (Galerie 7, 4ème étage) Tunis. Matricule fiscal : 1638262V Tel : 71240 385 Fax : 71240521

Poursuivant : Banque QNB - Tunisie Représentée par son président directeur général, ayant son siège social rue ville des sciences Tunis. Registre de commerce n°B122251996

Partie saisie : Monsieur Mihoub Ben Mostfa Ben Salem, 05 rue Mohamed Fadhel Jameli Mutuelle Ville Tunis.

La propriété qui sera proposée à la vente dans le diviseur représente le n°01 d'un immeuble construit sur un terrain soumis au dessin immobilier numéro 115424 Tunisie, d'une superficie totale de 602 m² situé dans la métropole éléphant, Tunisie, et la surface couverte de la division est de 189 m² et il se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage supérieur et d'un deuxième étage et le premier contient un couloir partagé avec celui qui exploite le diviseur numéro 3 et son sol est pavé des restes de marbre utilisé, et un centre non recouvert d'un superficie de 83 mètres carrés. Le rez-de-chaussée avec une surface couverte de 63 mètres carrés est basé sur le modèle américain (Style américain). D'une salle là manger et d'une grande cuisine dallée de marbre italien équipée des derniers équipements et des armoires murales en bois mince et un tannac carrelé de marbre italien mène au premier étage avec une surface couverte de 63 m² qui contient un salon et une grande chambre pour les parents pavée de marbre, suivi d'un amphithéâtre menant au deuxième étage d'un espace couvert de 63 m² et comprenant 02 chambres et un sanitaire, le sol est pavé de marbre haut, les murs sont recouverts du même marbre et le balcon fait 7 m².

Prix d'ouverture : Le prix d'ouverture du bien proposé à la vente au Tribunal a été estimé à quatre cent soixante cinq mille cent soixante-deux dinars et cinq cents millimes (465.162,500 D) en plus des frais de justice estimé par le tribunal.

La date et le lieu : Le bien est soumis au ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis le mardi 18 mai 2021 à neuf heures du matin et ensuite au siège de la première instance. Cour dans le Palais de Justice Tunis.

Visiter la propriété : La propriété peut être visitée tous les jours de la semaine. Pour plus d'informations, le livret de conditions peut être trouvé dans l'écrit du tribunal de première instance de Tunis ou le bureau de l'avocat en charge du suivi.

Observation : Pour participer à la vente aux enchères, un tiers du prix d'ouverture doit être garanti et les étrangers ne peuvent participer au Tibet qu'après avoir obtenu une licence du gouverneur de Tunis.

2021401081VEPA1

Avis aux créanciers

Tribunal de première Instance de Médenine

Avis de report de l'appel d'offres pour la cession du fonds de commerce de

La société BIG BAZAR sis à Midoun Jerba

Matricule fiscal : 000/M/N/1079864D

CNSS : 00310118-09

En application du jugement rendu par le tribunal de première Instance de Médenine, en date du 24 février 2021, affaire n°1972 La cour prononce le report de l'appel d'offres pour la cession du fonds de commerce de la société BIG BAZAR au 7 juin 2021.

Tout Intéressé par le présent appel d'offres est Invité à retirer le cahier de charges du bureau de l'administrateur judiciaire sis à Houmt souk jerba.

Les offres doivent être adressées avec le cahier des charges et les documents y afférent conformément au cahier des charges sous plis fermé par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le 7 juin 2021.

2021R01134VEPA2

Faillite

Appel d'offres pour la vente des machines de jeu de pari et des équipements bureautiques et électroniques

LA SOCIETE CASINO LA MEDINA

Matricule fiscal : 853466/A/A/M/000

En vertu de l'autorisation du juge commissaire, du 22 mars 2021, le syndic de faillite de la société "casino la medina" met en vente des machines de jeu de pari et des équipements bureautiques et électroniques.

Tout intéressé par le présent appel d'offre est invité à retirer le cahier des charges du bureau de syndic de faillite sis à l'immeuble n°02, 2ème étage route mjez el beb cité bougattfa 2 Sidi Hcine Tunis, contre le paiement de la somme de 50 dinars.

Les offres doivent être adressés avec le cahier des charges et les documents y afférents sous pli fermé et ce au plus tard 10 mai 2021.

Pour plus de renseignement, contactez le bureau du syndic de faillite au : 71 559 671.

2021R01161VEPA2

SOCIETE BEN HMIDA DE REFRIGERATION

SARL

Capital : 405000,000

RC : B2759972006

N° d'affiliation à la CNSS : 162579-7

MF : 0979252 F

22 SS : km 05 Route El Moureddine M'Saken Sousse

En vertu d'un jugement rendu par la chambre commerciale au tribunal de première instance de Sousse sous le n°215/13 en date du 5/4/2021, il a été décidé ce qui suit :

1/ L'approbation du plan de sauvetage établi par l'administrateur judiciaire Belgacem Ben Khled en date du 22 janvier 2019 à travers ce qui suit :

a : le rééchelonnement de la dette de la BIAT pour 306730,690 sur 5 ans.

b : le non octroi à ladite Banque aucun intérêt et selon aucun taux sur le rééchelonnement de ladite dette.

c : l'imposition au représentant légal de la débitrice du respect de ses engagements quant à la non disposition des loyers qui ont été perçus ou qui le seront ultérieurement et leur mise de côté pour le règlement de ladite dette.

d : l'ouverture d'un compte spécial aux créanciers de la débitrice soumis au contrôle du tribunal et le dépôt des loyers perçus dans ce compte et la fourniture de tout autre montant supplémentaire que nécessite la débitrice pour honorer ses dettes.

2/ Le rééchelonnement de la dette de MEDIGRAIN pour 90 000,000 sur 7 ans à partir de la date de l'arrêt rendu par la cour d'appel de Sousse sous le n°64880 le 17/12/2018 et ce pour un montant annuel de 12857,142 et l'Interdiction à la débitrice la cession de ses biens durant la période de l'exécution du plan de sauvetage et l'ordonnance de l'inscription de cette interdiction au registre national des entreprises (RNE) ainsi qu'au registre foncier et la nomination de Mr Belgacem Ben Khaled contrôleur d'exécution du plan de sauvetage sous le contrôle du juge de l'entreprise audit tribunal Mme Khaoula Bel Hadj Jrad et l'ordonnance de la publication de l'extrait de ce jugement au JORT et au RNE et l'information de la commission du suivi des entreprises économiques dudit jugement.

2021S00496VEPA2

Ouverture de la procédure de règlement judiciaire

Société «ALHANI»

MF : 1043472/Y

En vertu de la décision numéro 912 rendue par le tribunal de première instance de Tunis le 21/3/2021, il a été décidé le déclenchement des procédures de règlement judiciaire au profit de la société "ALHANI" Matricule fiscal n°1043472/Y, la nomination de Madame Hajer Boubaker en tant que juge commissaire et la nomination de monsieur Mokhless Ben Youssef comme administrateur judiciaire sur la dite société.

Les créanciers sont priés d'adresser leurs titres de créances dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de la présente annonce au Journal Officiel et ce auprès de l'administrateur judiciaire Maître Mokhless Ben Youssef 55 Avenue Kheireddine Pacha App-A2-Montplaisir - Tunis.

2021401030VEPA2

Jugement de Faillite

«Société tunisienne des travaux publics»

MF : 1201402Q

En vertu du jugement numéro 903 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 25/02/2021 la société de Société tunisienne des travaux publics dont le siège social : Espace Tunis, 2ème étage, bloc B, Montplaisir, Tunisie ; Matricule Fiscal n°1201402Q a été déclarée en faillite.

Ainsi il a été désigné Monsieur Mokhless Ben Youssef syndic de faillite de la Société Tunisienne des travaux publics et le juge Madame Najwa Bou Ali en tant que juge commissaire.

Conformément aux dispositions du Code de Commerce, il appartient aux créanciers de présenter leurs titres de créances et leurs bordereaux indicatifs au syndic de faillite Monsieur Mokhless Ben Youssef sis à 55 Rue Kheireddine Bacha 2ème étage A2 Montplaisir - Tunis et ce dans un délai de 15 jours de la date de l'apparition du présent avis sur le Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021401031VEPA2

Jugement de Faillite

Société de «Rigor international petrolum services»

MF : 1109122N

En vertu du jugement numéro 901 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 11/02/2021 la société de Rigor international petrolum services dont le siège social : rue el bahraya la Goulette kazino n°8 Tunis ; Matricule Fiscal n°1109122N a été déclarée en faillite.

Ainsi il a été désigné Monsieur Mokhless Ben Youssef syndic de faillite de la société de Rigor international petrolum services et le juge Madame Rim Mohamed en tant que juge commissaire.

Conformément aux dispositions du Code de Commerce, il appartient aux créanciers de présenter leurs titres de

créances et leurs bordereaux indicatifs au syndic de faillite Monsieur Mokhless Ben Youssef sis à 55 Rue Kheireddine Bacha 2ème étage A2 Montplaisir - Tunis et ce dans un délai de 15 jours de la date de l'apparition du présent avis sur le Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021401032VEPA2

Offre de cession au plus offrant

D'un appartement et un magasin à Sfax

En vertu de la décision du règlement judiciaire n°80 du tribunal de 1ère instance Tunis 1 en date du 22/11/2017, le contrôleur d'exécution du plan de sauvetage de la Société Mutuelle centrale des Services Agricoles et Oléicoles (CCO), met en vente au plus offrant sous plis secrets pour 2 locaux propriétés de ladite société sis à Sfax angle rue Wzara et Anathol France. Le 1er local est l'appartement objet du titre foncier 8905 Sfax (79 m²) sis à l'entresol composé d'un hall, 4 chambres bureautique, salle d'eau et chambre pour archives, le 2ème local est le magasin d'une superficie de 21 m² objet du titre foncier n° 8886 Sfax. Tout soumissionnaire peut opter à l'achat d'un seul local ou les 2 locaux séparément. Les acquéreurs éventuels peuvent retirer le cahier des Charges du Bureau du contrôleur d'exécution contre 100 dt en espèces et d'approuver nécessairement les clauses du cahier des Charges et d'adresser leur offre sous pli fermé par rapide poste sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire et comportant nécessairement la mention «A ne pas ouvrir offre CCO». Et ce au Bureau de Mr Mohamad Meherzi sise au centre Challakh Bloc A. 2ème étage, bureau 1, Mourouj 4 - Tel : 52.299.508/ 71.472.065 au plus tard le 10/5/2021 inclus. L'acquéreur éventuel supporte tous les frais et droits, et les offres reçues après ce délai et/ou non conformes aux dispositions du cahier des charges ne seront pas acceptées (IU : 0000361/Z).

2021401037VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société FRANCO-TUNISIENNE D'ENERGIE NOUVELLE SOFTEN

S.A. au capital de 4 001 544 Dinars

Z.I, rue des Sciences - Grombalia

RNE : 0539181 K

Le Président du conseil d'administration invite les actionnaires de SOFTEN à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 21 mai 2021 à 15h au siège de la société à Grombalia en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Approbation des comptes clos au 31 décembre 2020.

- Affectation du résultat.

- Quitus aux administrateurs.

- Renouvellement des mandats des administrateurs et nomination d'un nouvel administrateur.

- Mandat du commissaire aux comptes.

- Fixation des jetons de présence.

- Questions diverses.

2021T00443SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES EAUX MINERALES STEM

Société anonyme

Au capital de 1.150.000 Dinars

R.C : B1113701997, RNE 045919K

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed Beji Kaiid Essebssi Centre Urbain Nord 1082, RP-B.P. 1340

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE DES EAUX MINERALES STEM sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le mardi 25 mai 2021 à 9 heures, au siège social de la société 5 Boulevard Maître Mohamed Beji Kaiid Essebssi centre urbain nord 1082, ayant pour ordre du jour :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 et quitus aux administrateurs

2) Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

4) Affectation des résultats.

2021T00444SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES EAUX MINERALES STEM

Société anonyme

Au capital de 1.150.000 Dinars

R.C : B1113701997

RNE : 045919K

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed Beji Kaiid Essebssi Centre Urbain Nord 1082, RP-B.P. 1340

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE DES EAUX MINERALES STEM sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire le mardi 25 mai 2021 à 10 heures, au siège social de la société 5, Boulevard Maitre Mohamed Beji Kaiid Essebssi centre urbain nord 1082, ayant pour ordre du jour :

1- Mise en conformité des statuts avec le Code des Sociétés Commerciales conformément aux dispositions de la loi numéro 2019/47 du 29 mai 2019.

2- Pouvoirs à donner.

2021T00445SANB3

Convocation à l'assemblée générale mixte

Société FAIZA

Société anonyme

Au capital de 1.280.000 Dinars

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 0047576 Q

Le Président Directeur Général a l'honneur d'inviter tous les actionnaires à l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et extraordinaire) qui se tiendra le 25 mai 2021 à 9h au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modalités de convocation de la réunion de l'assemblée générale mixte

- Lecture et approbation des rapports d'activité au titre des exercices 2017, 2018, 2019

- Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes concernant les exercices 2017, 2018, 2019

- Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2017, 2018, 2019

- Approbation des conventions réglementées

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative aux exercices 2017, 2018, 2019

- Affectation des résultats des exercices 2017, 2018, 2019

- Désignation des administrateurs pour les exercices 2020, 2021, 2022

- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021, 2022

- Transfert du siège social de la société

- Modification de l'article 4 des statuts de la société

- Pouvoirs pour formalités.

2021T00446SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001

Agrément du CMF N°51-2006 du 27 décembre 2006

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac

Identifiant Unique : 1031883ANM

Les actionnaires de la Société Maxula Investissement SICAV, Société d'investissement à capital variable, sont convoqués pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, qui se tiendra le Lundi 24 Mai 2021 à 9H, à la Rue Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - aux Berges du Lac 1053 Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31.12.2020.

2- Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2020.

3- Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

4- Quitus aux Administrateurs.

5- Affectation des Résultats de l'exercice 2020.

6- Fixation des jetons de présence.

7- Questions diverses.

2021R01136SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

MAXULA PLACEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001

Agrément du CMF N°45-2008 du 30 décembre 2008

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B – 1053 Les Berges du Lac

Identifiant Unique : 1127411XNM

Les actionnaires de la Société Maxula Placement SICAV, Société d'investissement à capital variable, sont convoqués pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, qui se tiendra le Lundi 24 Mai 2021 à 10H, à la Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - aux Berges du Lac 1053 Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31.12.2020.

2- Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2020.

3- Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

4- Quitus aux Administrateurs.

5- Affectation des Résultats de l'exercice 2020.

6- Fixation des jetons de présence.

7- Questions diverses.

2021R01138SANB3

Convocation

ROYAL DRINKS

Société anonyme

Au capital de 21 250 000 DT

Siège social : Route Oueslatia Ain Soukra 6100 Siliana - Tunisie

Mat. Fisc. : 1181267P000

Conformément à l'article 26 - 4ème paragraphe des statuts, Messieurs les

actionnaires de la société ROYAL DRINKS sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mardi 18 mai 2021 à 9h, au siège de UGFS-NA sis aux Berges du Lac - Tunis 1053 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de la convocation à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2015 en dehors des délais réglementaires;

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;

4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales pour l'exercice 2015 ;

5. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2015;

6. Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2015 ;

7. Quitus à donner aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ;

8. Fixation des montants de jetons de présence;

9. Nomination des administrateurs;

10. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2021R01140SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2020

La Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar (STKE)

Société anonyme

Capital social : 122.661.900 Dinars

Siège social : Les Berges du Lac 2, Zone 5, lotissement Al Nakhil, Cité Les pins, lot n° : 3/5/3 les Berges du Lac, Tunis

Identifiant Unique : 0083570N

Le Conseil d'Administration de la Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar à l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi 25 mai 2021 à 10 Heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2020 ;

2- Lecture et Approbation des états financiers, des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 et des conventions règlementées mentionnées dans l'article 200 et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

3- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2020 ;

4- Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

5- Rémunération des membres du Conseil d'Administration;

6- Lecture et Approbation du rapport de Gouvernance de la Société pour l'année 2020 ;

7- Lecture et Approbation de la convention signée avec la Société Ekuity Capital;

8- Lecture et Approbation de l'établissement de la politique de responsabilité sociale de l'entreprise;

9- Pouvoirs pour formalités.

2021R01151SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de transport des produits miniers

S.A au capital de 10.000,000 DT

Siège social : Cité Chérif Gafsa 2100

RC : B17150192011

MF : 1210817 M/A/M/000

Affiliation CNSS : 30984830

Les actionnaires de la Société Tunisienne de Transport des Produits Miniers sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura le lundi 10 mai 2021 au lieu de vendredi 16 avril 2021 à 9 h au siège social de la société sise Immeuble Karaouli center 4ème étage bloc A rue Abou Elkacem Echebbi Gafsa 2100 à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2018.

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes afférent aux états financiers de l'exercice 2018.

3- Lecture du rapport Spécial du commissaire aux comptes afférent à l'exercice 2018 et approbation des conventions réglementaires.

4- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2018.

7- Fixation des jetons de présence pour les membres du conseil d'administration relatifs à l'exercice 2018.

8- L'approbation de la nomination de nouveaux membres de conseil.

9- Projets de résolutions.

Tous les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2021R01159SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «PHILBERT TUNISIE SA»

Identifiant unique : 0492565T

SA au capital de 2 600 000 DT

Siège social : 58, Avenue Habib Bourguiba - 2033- Mégrine

Les actionnaires de la société «PHILBERT TUNISIE» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 mai 2021 à 12 h 30 au siège de la société sis au 58 Avenue Habib Bourguiba - CP 2033 - Mégrine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et discussion du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

2/ Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2020 et approbation des états financiers arrêtés aux 31 décembre 2020 ;

3/ Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées de l'exercice 2020;

4/ Quitus aux administrateurs;

5/ Affectation du résultat de l'exercice 2020;

6/ Ratification de la nomination de deux administrateurs;

7/ Renouvellement des mandats des administrateurs;

8/ Renouvellement du mandat du Cabinet «Expert Partners» en qualité de Co- Commissaire aux comptes;

9/ Informations de l'assemblée générale des fonctions de Direction et d'administration occupées par les administrateurs et le Directeur Général dans d'autres sociétés;

10/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2021R01165SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «BONNA BETON MATERIAUX PREFABRIQUES»

Identifiant unique : 0341455A

SA au capital de 14 016 000 DT

Siège social : 58, Avenue Habib Bourguiba - 2033 - Mégrine

Les actionnaires de la société «BONNA BETON MATERIAUX PREFABRIQUES» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le vendredi 28 mai 2021 à 9 h 30 au siège de la société sis au 58 Avenue Habib Bourguiba CP 2033 - Mégrine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et discussion du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2020, approbation des états financiers arrêtés aux 31 décembre 2020 ;

3/ Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées de l'exercice 2020;

4/ Quitus aux administrateurs;

5/ Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

6/ Ratification de la nomination d'un administrateur;

7/ Renouvellement du mandat du Cabinet «Expert Partners» en qualité de Co-Commissaire aux comptes;

8/ Informations de l'assemblée générale des fonctions de Direction et d'administration occupées par les administrateurs et le Directeur Général dans d'autres sociétés;

9/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités requises par la loi.

2021R01166SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «BONNA TUNISIE»

Identifiant unique : 0001901 K

SA au capital de 19 779 375 DT

Siège social : 58, Avenue Habib Bourguiba - 2033 - Mégrine

Les actionnaires de la société «BONNA TUNISIE» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le vendredi 28 mai 2021 à 17h au siège de la société sis au 58 Avenue Habib Bourguiba -CP 2033-Mègrine Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Etats financiers individuels :

- Lecture et discussion du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la société arrêtés au 31 décembre 2020, approbation des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2020 ;

- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées de l'exercice 2020;

- Quitus aux administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

2/ Etats financiers consolidés :

- Lecture et discussion du rapport de gestion du groupe et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020;

- Approbation des états financiers consolidés arrêtés aux 31 décembre 2020 ;

3/ Ratification de la nomination d'un administrateur;

4/ Démission et Nomination d'administrateurs

5/ Informations de l'assemblée générale des fonctions de Direction et d'administration occupées par les administrateurs et le Directeur Général dans d'autres sociétés;

6/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2021R01167SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du mercredi 19 mai 2021

Société Beaurivage

Société anonyme

Au capital de 2 532.000DT

Dont le siège social est à l'Hôtel Méditerranée 8050 Hammamet

Identifiant unique : 0009916C

Messieurs les actionnaires de la Société Beaurivage sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, qui se

tiendra le mercredi 19 mai 2021 à l'hôtel Méditerranée Hammamet à 11 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du Conseil d'Administration 2020.

- Examen du bilan du 2020 et des comptes le composant, arrêté au 31/12/2020.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes exercice 2020.

- Approbation éventuelle du bilan et de ses comptes.

- Affectation du résultat.

- Quitus aux administrateurs.

- Cooptation d'un administrateur.

- Renouvellement du mandat d'un administrateur.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Jetons de présence

- Questions diverses.

2021R01169SANB3

Conseil itinérant N°02/2021

Tunisian Clinic Alyssa S.A

Rue du Lac Léman

1053 Les Berges du Lac - Tunis

Tel : +21671962555

C.S : 2 700 000DT

RC : B160571998

M.F : 615319NAM000

Les membres du Conseil d'Administration de la Clinique Alyssa, signataires de la présente, décident le report de l'assemblée générale ordinaire pour le mardi 18 mai 2021 à 9h au lieu du 20 avril 2021.

Ce report est justifié par l'absence de la majorité des actionnaires de la société et ce en raison de la pandémie.

2021R01177SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société de mise en valeur de développement Agricole (SMVDA ENNOUR)

S.A. au capital de 960.000 ,000 Dinars

Siège social : GP1 Sammeche Grombalia Nabeul

Identifiant unique: 0539220Z

C.N.S.S. : 45407922

Sur décision du conseil d'Administration du 30 mars 2021, messieurs les actionnaires de la Société de Mise en Valeur de Développement Agricole (SMVDA ENNOUR) sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle pour le vendredi 19 mai 2021 à 11H au siège social du groupe SFBT (Société de Fabrication des Boissons de Tunisie) sis au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2020,

2/ Lecture et approbation du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2020,

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs,

6/ Affectation des résultats,

7/ Questions diverses,

8/ Pouvoirs à donner,

Un exemplaire des statuts et des états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2020, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social du groupe SFBT (Société de Fabrication des Boissons de Tunisie) sis au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis, et ce dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2021R01180SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE RAOUDHA

«SMVDA ENNOUR»

S.A. au capital de 960.000 de Dinars

Identifiant unique : 0539220Z

Siège social : GP1 Sammeche Grombalia

Affiliation à la CNSS : 45407922

Messieurs les actionnaires de la Société de Mise en Valeur et de Développement Agricole ENNOUR sont convoqués en assemblée générale extraordinaire au 5, Boulevard Me Mohamed El Béji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis pour le mardi 19 mai 2021 à 11 H 30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Continuité de l'activité de la société selon les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- Questions diverses

Un exemplaire des statuts, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société et ce dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2021R01181SANB3

REPORT DES ASSEMBLEES GENERALES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Société anonyme

Au capital de 320.000.000 Dinars

Siège social : Avenue Mohamed V - 1002 - Tunis

Identifiant Unique : 123 L

La Banque Nationale Agricole informe ses actionnaires que, suite à la situation relative à la pandémie du COVID-19 et conformément aux mesures préventives prises par les autorités tunisiennes relatives à l'interdiction des rassemblements, les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire prévues initialement le vendredi 30 avril 2021 sont reportées à une date ultérieure.

Le Conseil d'Administration se réunira prochainement afin de fixer une nouvelle date pour l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire.

2021R01189SANB3

Convocation pour Assemblée Générale Ordinaire

La Société de Gestion du Complexe Industriel et Technologique de Sidi Bouzid

Société anonyme au capital de 3.007.500 DT

Siège social : lotissement Jallali, Immeuble Amine 3ème étage Sidi Bouzid 9117

Registre de commerce : B18189082012

Matricule Fiscal : 1268145F/A/M/000

CNSS : 307622-35

Messieurs les actionnaires de la Société de Gestion du Complexe industriel et Technologique de Sidi Bouzid sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire pour le jeudi 20 Mai 2021 à 10h au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2020.

Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

Approbation des états financiers clos le 31/12/2020.

Affectation des résultats de l'exercice 2020.

Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020.

Nomination des membres du conseil d'administration pour les années 2021-2022 et 2023.

Désignation de commissaire aux comptes pour les années 2021-2022- et 2023.

Fixation du montant des jetons de présence.

2021R01199SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Tunisienne et Internationale de Tourisme

SA au capital de 2 520 000 DT

RNE : 0034892 G

Les actionnaires de la Société Tunisienne et Internationale de Tourisme sont convoqués à se réunir en assemblée générale extraordinaire le lundi 17 mai 2021 à 9 heures au siège social de la société, sis à la Route de la Corniche, Mahdia 5100, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts de la société

2. Désignation des nouveaux administrateurs

3. Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes

4. Pouvoir d'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publication.

2021S00497SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et candidature au bureau du conseil

Groupement de Maintenance et de gestion de la Charguia 1

G.M.G

MF : 0949169/W/N/P/000

Les industriels et commerçants de la zone industrielle Charguia I, propriétaires ou locataires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du groupement de maintenance et de gestion de la Charguia 1 (GMG) qui se tiendra le lundi 24 mai 2021 à 16h à la foire de la Charguia (Sogefoire) Rue 8600 n°34 et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports: moral, financier et du commissaire aux comptes pour la gestion 2020.

- Approbation des rapports moral et financier et quitus aux membres du conseil d'administration.

- Approbation du budget prévisionnel de gestion pour l'année 2022.

- Election du 1/3 des membres du conseil d'administration.

- Questions diverses.

Les industriels et commerçants qui désirent se présenter aux élections du tiers du bureau du conseil (Quatre postes) sont priés d'adresser leur demande au bureau du GMG sis rue 8612 IMP 05 Charguia 1 avant le 17 mai 2021.

N.B :

En cas d'absence de quorum lors de la première assemblée une deuxième assemblée est prévue pour le 25 Juin 2021 à la même heure et au même lieu conformément aux statuts du groupement.

Pour tous les renseignements complémentaires contactez le n°71205017.

2021401022SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

DISCOVERY INFORMATIQUE

S.A au capital de 931 400 Dinars

Siège social : Angle Rue du Métal Rue des Entrepreneurs Z.I.

Charguia II, 2035- Tunis Carthage

Identifiant Unique au R.N.E : 447258 E

M.F : 447258 E/A/M/000

Affiliation CNSS : 181016-14

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à

l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 25 mai 2021 à 11 heures, au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration

- Lecture du projet du nouveau texte des statuts et approbation des mises à jour ;

- Approbation et adoption des statuts mis à jour;

- Pouvoirs pour formalités.

2021401023SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DISCOVERY INFORMATIQUE

S.A au capital de 931 400 Dinars

Siège social : Angle Rue du Métal Rue des Entrepreneurs Z.I.

Charguia II, 2035- Tunis Carthage

Identifiant Unique au R.N.E : 447258 E

M.F : 447258 E/A/M/000

Affiliation CNSS : 181016-14

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 25 mai 2021 à 10 heures, au siège sis à la Zone Industrielle Charguia II à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2020,

- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2020,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2020,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Fixation des jetons de présence,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Nomination des Administrateurs,

- Désignation d'un commissaire aux comptes,

- Pouvoirs pour formalités.

2021401024SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hexabyte

Société anonyme

Au capital de 2 083 334 Dinars

Siège social : Appartement 3 - immeuble CTAMA - Avenue Habib Bourguiba - 9000 - Béja

Identifiant unique : 760635K

Messieurs les actionnaires de la société Hexabyte sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 17 mai 2021 à 10 heures à l'agence centrale de la société Hexabyte sise au 4 rue Ibn Bassam - Menzeh 4-1082- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020

- Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020

- Affectation des résultats nets de l'exercice 2020 et distribution des dividendes

- Allocation aux membres du Conseil d'Administration une rémunération fixe au titre de jetons de présence

- Quitus aux administrateurs

- Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à l'agence principale de la société Hexabyte sise au 04 rue Ibn Bassam - Menzeh 4-1082Tunis.

Il est à noter qu'au vu des circonstances exceptionnelles et à la suite des mesures sanitaires prises par les autorités tunisiennes pour limiter la propagation de la pandémie COVID-19, le conseil d'administration a opté à ce que la réunion de l'assemblée générale ordinaire soit tenue à distance via la technologie de vidéoconférence.

2021401025SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Hexabyte

Société anonyme

Au capital de 2 083 334 Dinars

Siège social : Appartement 3 - immeuble CTAMA - Avenue Habib Bourguiba - 9000 - Béja

Identifiant unique : 760635K

Messieurs les actionnaires de la société Hexabyte sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 17 mai 2021 à 11 heures à l'agence centrale de la société Hexabyte sise au 4 rue Ibn Bassam - Menzeh 4- 1082- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la réduction du capital de la société Hexabyte

- Approbation de la mise à jour et modifications apportées aux statuts de la société Hexabyte

- Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à l'agence principale de la société Hexabyte sise au 04 rue Ibn Bassam - Menzeh 4-1082 Tunis.

Il est à noter qu'au vu des circonstances exceptionnelles et à la suite des mesures sanitaires prises par les autorités tunisiennes pour limiter la propagation de la pandémie COVID-19, le conseil d'administration a opté à ce que la réunion de l'assemblée générale extraordinaire soit tenue à distance via la technologie de vidéoconférence.

2021401026SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GENERALE D'ELECTRICITE INDUSTRIELLE

"S.G.E.I."

Société anonyme

Au capital de 349 000 Dinars

Siège social : 8, Rue de Salonique - Tunis

M.F : 000 MA 222/N

R.N.E. : 0222N

CNSS : 57441-17

Messieurs les Actionnaires de la Société Générale d'Electricité Industrielle "S.G.E.I." .Société Anonyme au capital de 349 000 Dinars, ayant son siège social au 8, Rue de Salonique - Tunis, sont convoqués à :

Une assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 28 mai 2021 à 9 Heures, au siège de la Société pour statuer sur l'ordre suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

- Approbation des comptes de l'exercice 2020.

- Affectation des résultats du dit exercice.

- Quitus aux Administrateurs.

- Fixation des jetons de présence.

- Renouvellement du mandat des Administrateurs.

- Questions diverses.

2021401027SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE COMPTO

Société anonyme

Au capital de 3 240 000 Dinars

Siège social : 8, rue de Salonique Tunis

R.N.E. : 002501B

M.F : 002501 BAM 000

C.N.S.S. : 20-20

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne Compto, Société Anonyme au capital de 3 240 000 Dinars, ayant son siège social au 8, Rue de Salonique Tunis, sont convoqués à :

Une assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 27 mai 2021 à 11 Heures, au siège de la Société pour statuer sur l'ordre suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

- Approbation des comptes de l'exercice 2020.

- Affectation des résultats du dit exercice.

- Quitus aux Administrateurs.

- Fixation des jetons de présence.

- Questions diverses.

2021401028SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SICAF AVENIR

Société anonyme

Au capital de 890 000 Dinars

Siège social : 8, rue de Salonique Tunis

R.N.E. : 432743L

M.F : 432743 LNM 000

Messieurs les Actionnaires de la Société SICAF AVENIR, société anonyme au capital de 890 000 Dinars, ayant son siège social au 8, Rue de Salonique Tunis, sont convoqués à :

Une assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le 31 mai 2021 à 11 Heures, au siège de la Société pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

- Approbation des comptes de l'exercice 2020.

- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

- Quitus aux Administrateurs.

- Questions diverses.

2021401029SANB3

Convocation à l'AGO

Société AL HIFADH SICAV

Siège social : Résidence Inès Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord -Tunis

Objet : Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83

Agrément CMF n° : 24-2007 du 5/12/2007

Publication JORT : JORT n°48 du 13 juin 2008

Matricule fiscal : 1055155B/N/M/000

RC : B014377 2008

Messieurs les actionnaires de AL HIFADH SICAV sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 25 mai 2021 à 10 h au siège social de la TSI, situé au Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord - Tunis - à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31/12/2020,

2. Quitus aux administrateurs,

3. Affectation du résultat de l'exercice et fixation de la date de mise en paiement des dividendes,

4. Fixation du montant des jetons de présence.

5. Pouvoir.

2021401042SANB3

Convocation à une assemblée générale

Société anonyme en liquidation

Société Conseil Plus Gestion

Siège social : 16, avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis

Capital : 120.000 dinars

Matricule fiscal : 1268453Q/A/M/000

Les actionnaires de la société Conseil Gestion Plus sont convoqués à une assemblée générale le mardi 18 mai 2021 à 10h au bureau du liquidateur sis à la Rue du Lac Hauran Immeuble

Carhago L'Horizon Local B.2.3 Les Berges du Lac Tunis 1053, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et délai de tenue de l'assemblée;

- Approbation des états financiers des années 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 ;

- Approbation des comptes définitifs de liquidation et du rapport de clôture des travaux de liquidation ;

- Autorisation au liquidateur la radiation de la société du Registre National des Entreprises ;

- Quitus au liquidateur.

2021401046SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

L'ART DU SAVON TRADITIONNEL ET DE LA COSMETIQUE "ASTRACOS"

SA au capital de 600.000 Dinars

Siège social : 22, Rue du Bois Zone industrielle de Ksar Saïd - Manouba

Identifiant unique : 1177650 N

Les Actionnaires de la Société Art du Savon Traditionnel et de la Cosmétique "ASTRACOS" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 19 mai 2021 à dix heures au siège social de la Société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2020

2- Examen des comptes et du Bilan arrêtés au 31/12/2020

3- Affectation du résultat de l'exercice 2020

4- Quitus aux Administrateurs

5- Formalités légales.

2021401047SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

L'ART DU SAVON TRADITIONNEL ET DE LA COSMETIQUE "ASTRACOS"

SA au capital de 600.000 Dinars

Siège social : 22, Rue du Bois Zone industrielle de Ksar Saïd - Manouba

Identifiant unique : 1177650 N

Les Actionnaires de la Société Art du Savon Traditionnel et de la Cosmétique "ASTRACOS" sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 19 mai 2021 à onze heures au siège social de la Société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Décision pour la poursuite de l'activité de la Société.

2021401048SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Dénomination : Polyclinique Internationale Les Narcisses

Forme juridique : SA

RC : B2441262012

MF : 1236746B/A/M/000

CNSS : 562106-88

Siège social : KMC, AM2 Bd de l'Ere Nouvelle - 2001 Nasr 2

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer le commissaire aux comptes et tous les actionnaires en AGO qui se tiendra le 28 mai 2021 à 15H à la salle de réunion de la Polyclinique, à l'effet de délibérer sur :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion au titre de l'exercice 2020

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes 2020

3. Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2020

4. Approbation des états financiers de la société au titre de l'exercice 2020

5. Affectation du Résultat au titre de l'exercice 2020

6. Quitus aux Administrateurs

7. Election des membres du conseil d'administration

8. Nomination d'un commissaire aux comptes

9. Quitus à la Direction Générale

10. Possibilité pour que les actionnaires prêtent la clinique

11. Questions diverses.

2021401050SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Dénomination : Polyclinique Internationale les Narcisses

Forme juridique : SA

RC : B2441262012

MF : 1236746B/A/M/000

CNSS : 562106-88

Siège social : KMC, AM2 Bd de l'Ere Nouvelle - 2001 Nasr 2

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer tous les actionnaires en AGE qui se tiendra le 28 mai 2021 à 16H30 à la salle de réunion de la Polyclinique, à l'effet de délibérer sur :

1. Transfert du siège social

2. Décision sur la continuité de l'activité selon le rapport de l'expert

3. Questions diverses.

2021401051SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE FINANCIERE DE DEVELOPPEMENT

SOFIDE

S.A. au capital de 145 000 000 D

Siège social : Zone Industrielle Charguia II - Angle Rue du Métal et rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

MF : 001973C

Identifiant Unique au R.N.E : 001973C

Affiliation CNSS : 80654 -47

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 27 mai 2021 à 11h, au siège social sis à l'immeuble SOFIDE à la Charguia II, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration

- Lecture du projet du nouveau texte des statuts et approbation des mises à jour;

- Approbation et adoption des statuts mis à jour;

- Pouvoirs pour formalités.

2021401056SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE FINANCIERE DE DEVELOPPEMENT SOFIDE

S.A. au capital de 145 000 000 D

Siège social : Zone Industrielle Charguia II - Angle Rue du Métal et rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

MF : 001973C

Identifiant Unique au R.N.E : 001973C

Affiliation CNSS : 80654-47

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 mai 2021 à 10h, au siège social sis à l'immeuble SOFIDE à la Charguia II, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2020 ;

- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2020 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés;

- Approbation des rapports de gestion, des états financiers et des états financiers consolidés;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats;

- Fixation des jetons de présence;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Nomination des Administrateurs,

- Désignation des Co-commissaires aux comptes de la société et du Groupe SOFIDE,

- Délégation de pouvoirs.

2021401057SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Medical Wear SA

Société anonyme

Au capital de 250.000 DT

Siège social : Centre Misk Bureau A22 - 1073 Montplaisir Tunis

RNE : 1176524D

Messieurs les actionnaires de la société Medical Wear sont convoqués le vendredi 21 mai 2021 à 10 Heures au siège de la société à Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la tenue tardive de la réunion de l'AGO

- Lecture et approbation du rapport de la gestion relative aux exercices 2013 2014 et 2015

- Lecture des rapports spéciaux et généraux du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2013 2014 et 2015

- Lecture et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2013 2014 et 2015

- Affectations des résultats

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour formalités.

2021401058SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2021

Société FINACorp Obligataire SICAV

Société d'Investissement à Capital variable

Régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Portant promulgation du code des organismes de placement collectif

Siège social : Rue du Lac LochNess Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 1030494L/N/M/000

Les actionnaires de FINACorp Obligataire SICAV sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le 28/5/2021 à 15H au siège de la société, sis à la rue LochNess - Les Berges du Lac 1053 Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2020

4- Affectation des résultats de l'exercice 2020

5- Quitus aux administrateurs

6- Fixation du montant des jetons de présence

7- Questions diverses.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition durant le délai légal au siège de la société.

2021401059SANB3

Convocation

SOCIETE MUTUELLE DE BASE REGIONAL AVICOLE DU CAP BON

"C.A.V.I.C.A.B"

MF : 39737-S

La Société Mutuelle de Base Régional Avicole du Cap Bon «C.A.V.I.C.A.B» informe tous ses adhérents de la tenue d'une assemblée générale ordinaire 2018; 2019 et 2020 prévue pour le jeudi 27 mai 2021 à 9h30 du matin au siège de l'Union Régionale des Agriculteurs et de Pêche de Nabeul pour débattre l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport moral et financier des années 2018 ; 2019 et 2020

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes d'exercices 2018 ; 2019 et 2020.

- Déchargement de quotient des membres de conseil d'administration.

- Mise à jour de la liste des adhérents.

- Nomination de commissaire aux comptes pour les années 2021, 2022 est 2023.

- Election de tiers des membres du conseil d'administration.

Observation : Pour tous ceux qui souhaitent se présenter aux membres du conseil d'administration de déposer une demande au siège de la société avant le 20/5/2021.

Tous les rapports sont à la disposition des adhérents au siège de la société pour l'accès.

2021401063SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE CENTRALE MAGASIN GENERAL - S.A

Au capital de 6.000.000 DT

I.U au RNE N° : 0005760 H

N° CNSS : 050219-70

Le conseil d'administration réuni le 14 avril 2021 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Centrale Magasin Général à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi 17 mai 2021 à 13 heures au siège social de la société sise au 28, rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2020 ;

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

3- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020 ;

5- Affectation du résultat relatif à l'exercice 2020 ;

6- Ratification des opérations effectuées en 2020 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

7- Approbation d'engagement de crédits, d'octroi d'hypothèques et de consentement de cautions ;

8- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2021401064SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société d'Investissement à Capital Risque

Du Groupe STB «STB SICAR»

S.A au capital de 19.495.000 dinars

Identifiant unique : 0615063H

N° affiliation CNSS : 225463-35

Siège social : Imm. IMTIEZ - A24 Centre Urbain Nord 1003 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Risque du Groupe STB «STB SICAR» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire le 19 mai 2021 à 10 heures au siège social de la Société Centre Urbain Nord Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020, et du rapport spécial sur les opérations prévues par l'article 200 et suivants du CSC.

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31-12-2020.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2020.

8- Fixation du montant de l'indemnité des membres du comité permanent d'audit.

9- Approbation de la nomination de nouveaux administrateurs au conseil d'administration de la société.

10- Renouvellement du mandat des administrateurs relatif aux exercices 2021-2022-2023.

2021401065SANB3

Complément à l'annonce n°2021400952SANB3 parue au JORT n°31 du 16/4/2021 page 873-874.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers de la société mère arrêtés au 31/12/2020 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers de la société mère arrêtés au 31/12/2020 ;

3. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020 ;

4. Lecture des deux rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020 ;

5. Approbation des rapports du conseil d'administration, des états financiers individuels et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020;

6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2020;

7. Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2020;

8. Fixation des jetons de présence;

9. Nomination de nouveaux membres au Conseil d'Administration;

10. Renouvellement de la mission des co-commissaires aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023 ;

11. Approbation de l'émission d'un Emprunt Obligataire.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Approbation du transfert du Siège Social de la BTE ;

2. Approbation de la mise à jour des statuts de la BTE.

DIVERS

Avis au public

Perte de Titre de vente

Mr Rafik Ben Mohamed Ben Mahmoud Daoud, titulaire de la carte d'identité nationale n°01767568, délivrée le 14/5/2018 informe de la perte d'un titre de vente pour le terrain appartenant à son père Mohamed Ben Mahmoud Daoud situé dans la forêt de Sfax entre les routes Al Ain et Attia carrefour n°04 soussigné le 16/7/1960 et enregistré à la recette des finances de Sfax le 21/6/1961 n°154 et les créanciers doivent faire oppositions devant le tribunal de première instance de Sfax dans les soixante-dix jours de la date de cette publication.

2021R01153DIVD2

Avis

Mme. Fatma Bent Salah Ben Ali Khlif annonce que son titre de propriété concernant la totalité d'une parcelle de terre d'une superficie de 208 m² et le bâtiment sur lequel il est construit situé au centre de Ataya Kerkennah Sfax a disparu et elle veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu.

Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Mr. Mohamed Dahmen dans un délai de 70 jours à partir de l'opposition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2021X00476DIVD2

MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV
Rue du Lac Léman
Les Berges du Lac -Tunis

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	*31/12/2020*	*31/12/2019*
Portefeuille-titres	1 692 516.084	2 252 022.057
Obligations et valeurs assimilées	1 463 856.984	2 252 022.057
Tires des Organismes de Placement Collectif	228 659.100	-
Placements monétaires et disponibilités	110 736.225	541 224.315
Placements monétaires	110 736.225	541 224.315
Disponibilités	-	-
Créances d'exploitation	334.535	334.536
TOTAL ACTIF	**1 803 586.844**	**2 793 580.908**

PASSIF		
Opérateurs créditeurs	5 715.520	10 290.454
Autres créditeurs divers	172.912	615.564
TOTAL PASSIF	**5 888.432**	**10 906.018**

ACTIF NET		
Capital	1 735 273.090	2 682 971.390
Sommes distribuables		
Sommes distribuables des exercices antérieurs	32.178	18.200
Sommes distribuables de la période	62 393.144	99 685.300
ACTIF NET	**1 797 698.412**	**2 782 674.890**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1 803 586.844**	**2 793 580.908**

MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV
Rue du Lac Léman
Les Berges du Lac -Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Année 2020	*Année 2019*
Revenus du portefeuille-titres	88 271.771	130 594.863
Revenus des obligations et valeurs assimilées	88 271.771	130 594.863
Revenus des placements monétaires	17 816.280	8 823.253
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	106 088.051	139 418.116
Charges de gestion des placements	(25 306.366)	(28 529.364)
REVENU NET DES PLACEMENTS	80 781.685	110 888.752
Autres produits	1 693.509	-
Autres charges	(4 172.101)	(3 173.305)
RESULTAT D'EXPLOITATION	78 303.093	107 715.447
Régularisation du résultat d'exploitation	(15 909.949)	(8 030.147)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	62 393.144	99 685.300
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	15 909.949	8 030.147
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(8 622.650)	4 631.665
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	16 934.101	5 548.400
RESULTAT DE LA PERIODE	**86 614.544**	**117 895.512**

MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV
Rue du Lac Léman
Les Berges du Lac -Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Année 2020	*Année 2019*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	86 614.544	117 895.512
Résultat d'exploitation	78 303.093	107 715.447
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(8 622.650)	4 631.665
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	16 934.101	5 548.400
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(86 684.256)	(114 228.971)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(984 906.766)	(473 055.223)
Souscriptions		
- Capital	704 736.959	1 054 395.950
- Régularisation des sommes non distribuables	1 459.322	1 789.732
- Régularisation des sommes distribuables	17 219.773	33 982.465
Rachats		
- Capital	(1 659 551.325)	(1 515 125.114)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 654.707)	(2 493.977)
- Régularisation des sommes distribuables	(46 116.788)	(45 604.279)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(984 976.478)**	**(469 388.682)**
ACTIF NET		
En début de période	2 782 674.890	3 252 063.572
En fin de période	1 797 698.412	2 782 674.890
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	26 124	30 626
En fin de période	16 827	26 124
VALEUR LIQUIDATIVE	106.834	106.518
TAUX DE RENDEMENT	3.88%	3.94%

N.B: Les Etats Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

2021R01137BCFA5

MAXULA PLACEMENT-SICAV
Rue du Lac Léman
Les Berges du Lac -Tunis

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	*31/12/2020*	*31/12/2019*
Portefeuille-titres	10 130 795	12 398 832
Obligations et valeurs assimilées	10 089 671	11 990 298
Tires des Organismes de Placement Collectif	41 124	408 534
Placements monétaires et disponibilités	2 372 800	1 719 311
Placements monétaires	2 372 790	1 719 352
Disponibilités	10	(41)
Créances d'exploitation	630	93 302
TOTAL ACTIF	**12 504 225**	**14 211 445**

PASSIF		
Opérateurs créditeurs	30 221	32 166
Autres créditeurs divers	1 256	1 298
TOTAL PASSIF	**31 477**	**33 464**

ACTIF NET		
Capital	12 037 330	13 651 456
Sommes distribuables		
Sommes distribuables des exercices antérieurs	22	56
Sommes distribuables de l'exercice	435 396	526 469
ACTIF NET	**12 472 748**	**14 177 981**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**12 504 225**	**14 211 445**

MAXULA PLACEMENT-SICAV
Rue du Lac Léman
Les Berges du Lac -Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Année 2020	*Année 2019*
Revenus du portefeuille-titres	575 641	671 846
Revenus des obligations et valeurs assimilées	574 172	657 089
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif	1 469	14 757
Revenus des placements monétaires	51 675	25 885
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	627 316	697 731
Charges de gestion des placements	(124 768)	(132 072)
REVENU NET DES PLACEMENTS	502 548	565 659
Autres charges	(15 562)	(16 468)
Contribution Sociale de Solidarité	(200)	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION	486 786	548 991
Régularisation du résultat d'exploitation	(51 390)	(22 522)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	435 396	526 469
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	51 390	22 522
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(16 153)	12 971
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	47 913	9 757
RESULTAT DE LA PERIODE	**518 546**	**571 719**

MAXULA PLACEMENT-SICAV
Rue du Lac Léman
Les Berges du Lac -Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Année 2020	*Année 2019*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	518 546	571 719
Résultat d'exploitation	486 786	548 991
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(16 153)	12 971
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	47 913	9 757
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(531 605)	(512 633)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 692 174)	(3 556 063)
Souscriptions		
- Capital	23 873 179	24 471 123
- Régularisation des sommes non distribuables	31 889	10 796
- Régularisation des sommes distribuables	810 134	803 132
Rachats		
- Capital	(25 515 799)	(27 916 322)
- Régularisation des sommes non distribuables	(35 155)	(11 661)
- Régularisation des sommes distribuables	(856 422)	(913 132)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 705 233)	(3 496 977)
ACTIF NET		
En début de l'exercice	14 177 981	17 674 958
En fin de l'exercice	12 472 748	14 177 981
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	135 208	169 385
En fin de l'exercice	118 939	135 208
VALEUR LIQUIDATIVE	104.867	104.861
TAUX DE RENDEMENT	3.72%	3.89%

N.B: Les Etats Financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

2021R01139BCFA5

AL HIFADH-SICAV

Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord – 1080 TUNIS MAHRAJENE

BILAN ARRETE AU 31 décembre 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	30-déc.-20	31-déc.-19
Portefeuille-titres	3.1	**3 866 086,181**	**3 881 785,047**
Obligations de sociétés		1 055 933,024	1 376 524,605
Emprunts d'Etat		2 480 975,157	2 505 260,442
Titres des Organismes de Placement Collectif		329 178,000	0,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	**3 725 866,570**	**2 605 103,017**
Placements monétaires		2 232 091,339	1 783 188,818
Disponibilités		1 493 775,231	821 914,199
Créances d'exploitation	3.5	**7 810,991**	**9 069,312**
Total Actif		**7 599 763,742**	**6 495 957,376**
Passif			
Opérateurs Créditeurs	3.6	12 820,727	12 181,037
Autres créditeurs divers	3.7	18 883,744	18 236,627
Total Passif		**31 704,471**	**30 417,664**
Actif net		**7 568 059,271**	**6 465 539,712**
Capital	3.8	**7 149 733,169**	**6 126 842,339**
Sommes distribuables	3.11	**418 326,102**	**338 697,373**
Sommes distribuables des exercices antérieurs		31,282	2,725
Sommes distribuables de l'exercice		418 294,820	338 694,648
Actif net		**7 568 059,271**	**6 465 539,712**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**7 599 763,742**	**6 495 957,376**

NB : Les états financiers dans leur intégralité seront publiés dans le Bulletin du CMF

AL HIFADH-SICAV

Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord – 1080 TUNIS MAHRAJENE

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
Revenus du portefeuille titres	**3.2**	**213 167,804**	**231 824,217**
Dividendes		-	-
Revenus des obligations		82 114,316	92 273,326
Revenus des emprunts d'Etat		131 053,488	139 550,891
Revenus des placements monétaires	**3.4**	**239 529,454**	**235 985,644**
Revenus des billets de trésorerie		182 647,835	193 165,449
Revenus des certificats de dépôt		19 610,080	15 178,864
Revenus des comptes à vue		37 271,539	27 641,331
Total des revenus des placements		**452 697,258**	**467 809,861**
Intérêts des mises en pension	**3.12**	-	(6 557,983)
Charges de gestion des placements	**3.9**	(47 688,545)	(51 159,912)
Revenus nets des placements		**405 008,713**	**410 091,966**
Autres charges	**3.10**	(27 536,056)	(26 655,787)
Résultat d'exploitation		**377 472,657**	**383 436,179**
Régularisation du résultat d'exploitation		40 822,163	(44 741,531)
Sommes distribuables de l'exercice		**418 294,820**	**338 694,648**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(40 822,163)	44 741,531
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(13 174,719)	(1 133,810)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		82,390	(13 223,460)
Frais de négociation de titres		-	(1 054,150)
Résultat net de l'exercice		**364 380,328**	**368 024,759**

NB : Les états financiers dans leur intégralité seront publiés dans le Bulletin du CMF

AL HIFADH-SICAV
Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord – 1080 TUNIS MAHRAJENE

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1er janvier au 31 décembre 2019
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**364 380,328**	**368 024,759**
Résultat d'exploitation	377 472,657	383 436,179
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(13 174,719)	(1 133,810)
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	82,390	(13 223,460)
Frais de négociation de titres	-	(1 054,150)
Distributions de dividendes	**(338 670,865)**	**(360 936,891)**
Transaction sur capital	**1 076 810,096**	**(1 243 742,609)**
Souscription	**9 273 317,928**	**14 935 477,569**
Capital	9 157 600,000	14 827 800,000
Régularisation des sommes non distribuables	(140 514,418)	(187 648,507)
Régularisation des sommes distribuables	256 232,346	295 326,076
Rachat	**8 196 507,832**	**16 179 220,178**
Capital	8 105 000,000	16 043 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	(123 897,577)	(203 847,324)
Régularisation des sommes distribuables	215 405,409	340 067,502
Variation de l'actif net	**1 102 519,559**	**(1 236 654,741)**
Actif net		
En début de l'exercice	6 465 539,712	7 702 194,453
En fin de l'exercice	7 568 059,271	6 465 539,712
Nombre d'actions		
En début de l'exercice	62 130	74 282
En fin de l'exercice	72 656	62 130
Valeur liquidative	**104,162**	**104,065**
Taux de rendement de l'exercice	**5,331%**	**5,049%**

NB : Les états financiers dans leur intégralité seront publiés dans le Bulletin du CMF

2021401041BCFA5

SICAV AXIS TRESORERIE

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Agrément du CMF n° 1/2003 du 13/05/2003
RNE 0842067 D - MF 0842067 DAM 000
Siège Social : Yasmine Tower bloc C 6ème étage, Centre Urbain Nord- 1082 TUNIS

Etats financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2020

Bilan, état de résultat et état de variation de l'actif net
(Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF)

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en Dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	4.1.1	**33 455 231**	**19 986 535**
Titres des Organismes de Placement Collectif		2 593 112	481 794
Obligations et valeurs assimilées		30 862 119	19 504 741
Placements monétaires et disponibilités		**26 503 293**	**14 829 238**
Placements monétaires	4.1.2	13 631 794	10 917 416
Disponibilités		12 871 499	3 911 822
Autres Actifs	4.1.5	**115 445**	**32 175**
TOTAL ACTIF		**60 073 969**	**34 847 948**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	4.1.6	54 237	34 624
Autres créditeurs divers	4.1.7	32 067	33 953
TOTAL PASSIF		**86 304**	**68 577**
ACTIF NET			
Capital	4.1.8	**57 029 469**	**33 202 512**
Sommes distribuables		**2 958 196**	**1 576 859**
Sommes distribuables des exercices antérieurs		357	(183)
Sommes distribuables de l'exercice		2 957 839	1 577 042
ACTIF NET		**59 987 665**	**34 779 371**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**60 073 969**	**34 847 948**

ETAT DE RESUTAT

Période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinar tunisien)

	Note	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	**1 351 288**	**1 171 826**
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 347 764	1 125 404
Dividendes		3 524	46 422
Revenus des placements monétaires	4.2.2	**2 412 388**	**577 650**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**3 763 676**	**1 749 476**
Charges de gestion des placements	4.2.3	(559 838)	(283 405)
REVENU NET DES PLACEMENTS		**3 203 838**	**1 466 071**
Autres charges	4.2.4	(91 527)	(56 310)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**3 112 311**	**1 409 761**
Régularisation du résultat d'exploitation		(154 472)	167 281
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		**2 957 839**	**1 577 042**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		154 472	(167 281)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		168 364	49 183
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		136 719	29 428
Frais de négociation de titres		-	(572)
RESULTAT DE LA PERIODE		**3 417 394**	**1 487 800**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020

(Montants exprimés en Dinar tunisien)

	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**3 417 394**	**1 487 800**
Résultat d'exploitation	3 112 311	1 409 761
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	168 364	49 183
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	136 719	29 428
Frais de négociation de titres	-	(572)
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	**(1 685 904)**	**(975 561)**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**23 476 804**	**3 881 603**
Souscriptions		
- Capital	228 613 293	72 563 462
- Régularisation des sommes non distribuables	514 032	-
- Régularisation des sommes distribuables	10 462 825	2 674 759
Rachats		
- Capital	(205 113 251)	(68 557 993)
- Régularisation des sommes non distribuables	(492 200)	-
- Régularisation des sommes distribuables	(10 507 895)	(2 798 626)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**25 208 294**	**4 393 842**
ACTIF NET		
En début de période	34 779 371	30 385 529
En fin de période	59 987 665	34 779 371
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	320 067	281 306
En fin de période	546 604	320 067
VALEUR LIQUIDATIVE	**109,746**	**108,662**
TAUX DE RENDEMENT	**5,53%**	**4,77%**

2021401043BCFA5

BILAN ET COMPTES FINANCIERS

FINACorp Obligataire SICAV

Société d'investissement à capital variable
Régie par la loi N° 2001-83 du 14 juillet 2001
Parue au JORT N° 59 du 24 Juillet 2001
Agrément du Conseil du Marché Financier n°49-2006 du 27 Décembre 2006
Matricule fiscale : 1030494L/N/M/000
Registre du commerce : B2491662007
Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

BILAN ARRETE AU 31/12/2020

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
ACTIFS			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	2 018 079	2 186 111
a- Actions et valeurs assimilées		174 660	191 903
b- Obligations		1 843 420	1 994 208
c- Emprunts d'Etat		0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 623 993	1 801 320
a- Placements monétaires		0	0
b- Disponibilités		1 623 993	1 801 320
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		3 642 073	3 987 430
PASSIFS		34 426	31 183
Opérateurs créditeurs	PA1	20 812	15 394
Autres créditeurs divers	PA2	13 614	15 789
ACTIF NET		3 607 647	3 956 247
Capital	CP1	3 158 315	3 616 449
Sommes capitalisables	CP2	449 332	339 798
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		297 155	157 160
b- Résultat capitalisable de l'exercice		150 103	180 627
c- Régul.Résultats capitalisables de l'exercice		2 074	2011
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		3 642 073	3 987 430

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Revenus du portefeuille-titres	PR1	102 612	129 477
a- Dividendes		0	0
b- Revenus des obligations		102 612	127 814
c- Revenus des B.T.A		0	1 664
Revenus des placements monétaires	PR2	92 634	98 665
Total des revenus des placements		195 246	228 142
Charges de gestion des placements	CH 1	-26 659	-28 667
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		168 587	199 475
Autres produits		0	0
Autres charges	CH 2	-18 483	-18 849
RESULTAT D'EXPLOITATION		150 103	180 627
Régularisation du résultat d'exploitation		2 074	2 011
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		152 177	182 638
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-2 074	-2 011
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-5 451	7 165
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		12 592	0
Frais de négociation de titres		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		157 245	187 792

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**157 245**	**187 792**
a- Résultat d'exploitation	150 103	180 627
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-5 451	7 165
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	12 592	0
d- Frais de négociation de titres	0	0
Distributions de dividendes	**0**	**0**
Transactions sur le capital	**-505 845**	**-1 480**
a- Souscriptions	**846 798**	**2 609 181**
- Capital	752 900	2 426 900
- Régularisation des sommes non distribuables	867	-162
- Régularisation des sommes capitalisables	93 030	182 443
b- Rachats	**1 352 643**	**2 610 661**
- Capital	1 217 600	2 430 300
- Régularisation des sommes non distribuables	1 442	-213
- Régularisation des sommes capitalisables	133 600	180 574
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-348 600**	**186 312**
ACTIF NET		
a- Début de l'exercice	3 956 247	3 769 935
b- Fin de l'exercice	3 607 647	3 956 247
NOMBRE D'ACTIONS		
a- Début de l'exercice	36 190	36 224
b- Fin de l'exercice	31 543	36 190
VALEUR LIQUIDATIVE	**114,372**	**109,318**
TAUX DE RENDEMENT	**4,623%**	**5,041%**

FINACorp Obligataire SICAV

2021401060BCFA5

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

